

choisir



**Nature :
harmonie menacée**

choisir

revue mensuelle

Revue de pères jésuites

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 CAROUGE (Genève)
Administration et abonnements :
tél. 022/827 46 76
administration@choisir.ch
Rédaction :
tél. 022/827 46 75
fax 022/827 46 70
redaction@choisir.ch
Internet : www.choisir.ch

Directeur

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Pierre Emonet s.j., réd. en chef
Lucienne Bittar, rédactrice
Jacqueline Huppi, secrétaire

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Bruno Fuglistaller s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue de la Lombardie 4
1950 Sion
tél. 027/322 14 60

Bibliothèque

Axelle Dos Ghali

Documentation

Marie-Thérèse Bouchardy

Promotion

Robert Decrey

Administration

Geneviève Rosset-Joye

Abonnements

1 an : FS 80.–
Etudiants, apprentis, AVS :
FS 55.–
CCP : 12-413-1 «**choisir**»
Pour l'étranger :
FS 85.– Par avion : FS 90.–
€ : 56.– Par avion : € 60.–

Prix au numéro : FS 8.–

En vente dans les
librairies Payot

choisir = ISSN 0009-4994

Editorial

2 **La nature, critère éthique** *par Pierre Emonet*

Actuel

Spiritualité

8 **Nature et sagesse** *par Marc Donzé*

9 **Saint François d'Assise et la nature** *par Marc Donzé*

Théologie

13 **Un nouveau regard sur l'animal** *par Olivier Jelen*

Société

18 **De Rio à Johannesburg** *par René Longet*

23 **L'eau, un bien public** *par Madeleine Bolliger*

Politique

27 **Sans solidarité, pas de cohésion** *par Stéphane Rossini*

Psychologie

30 **L'identité masculine en crise** *par Valérie Bory*

Libres propos

34 **Autopsie d'un ratage** *par Michel Salamolard*

Cinéma

37 **Ecoute, Israël...** *par Guy-Th. Bedouelle*

Expositions

40 **Berthe Morisot (1841-1895), entretien avec Sylvie Patin,**
commissaire de l'exposition *par Geneviève Nevejan*

Lettres

44 **L'esprit français ou l'anti-nature** *par Gérard Joulié*

Livres ouverts

47 **Soif de lumière** *par Marie-Luce Dayer*

48 **Vers un Homme nouveau** *par Jean-Claude Huot*

Livres reçus

ILLUSTRATIONS

Couverture ; IV^e de couverture : Jakob Thür, Verzasca (Tessin)
p. 7 : FAO ; p. 11 : Angelina Beloff ; p. 16 ; p. 19 : JJK photo ;
p. 24 : Pierre Emonet ; p. 31 : Service de presse du Béjart
ballet ; p. 38 : Mars Film ; p. 42 : Fondation Pierre Gianadda

Les titres et intertitres sont de la rédaction

La nature, critère éthique

La nature, lieu de ressourcement et d'expérience spirituelle, environnement harmonieux où l'homme stressé retrouve son équilibre et la joie de vivre ? Poésie que tout cela ! Nostalgie d'un paradis terrestre à jamais perdu. Aujourd'hui, gigantesque carrière gorgée de ressources à exploiter, la nature est devenue cette partenaire taillable et corvéable à merci qui prépare sa revanche. La déforestation, la pollution des eaux, l'émission de substances nocives, l'exploitation industrielle des animaux ou la prolifération des *maquereaux des cimes blanches*¹ font peser sur l'humanité une menace lourde d'angoisse. Qu'on le veuille ou non et quoiqu'en disent ceux qui en tirent profit, les changements climatiques, le recul des glaciers, la désertification rampante, la modification du cycle des eaux et la disparition de nombreuses espèces animales et végétales en sont les signes avant-coureurs. Des scientifiques donnent l'alarme ; les nations s'en inquiètent et élaborent à grand renfort de palabres des programmes de sauvetage ; des hommes et des femmes de bonne volonté partent en guerre comme autant de Don Quichotte modernes, engagés dans des actions plus spectaculaires que réellement efficaces. Immense effort tenu en échec par les besoins d'une économie myope, plus préoccupée de profits immédiats que de développement durable. Voyez le refus des Etats-Unis et de l'Australie de ratifier le protocole de Kyoto, ou l'échec des mesures adoptées lors du sommet de Rio en 1992.

Sortie des mains de Dieu, la nature a une existence en elle-même. Loin d'être un milieu inerte, elle est une présence qui a les traits de son Créateur. Les mystiques ne s'y trompent pas, qui la respectent comme une sœur. L'homme en fait partie, comme le fœtus fait partie intégrante de sa mère tout en existant pour lui-même. Lieu d'humanisation, la nature porte l'homme, le nourrit, l'habille, lui offre le milieu vital dont il a besoin pour progresser vers son destin. Etonnant réseau aux interactions multiples et compliquées, elle peut devenir un lieu de déshumanisation, une vraie menace pour qui lui manque de respect. La moindre atteinte entraîne aussitôt des réactions en chaîne aux conséquences insoupçonnées. L'apprenti sorcier l'a appris à ses dépens.

Donnée à toute l'humanité, la nature est un bien commun qui revendique de notre part une attitude morale, non seulement pour notre propre bien, mais aussi pour elle-même. Chaque génération assume sa part de responsabilité, le temps d'une existence, pour la transmettre aux suivantes. Détourner la nature au profit exclusif d'une génération, d'une société, d'une nation témoigne d'une mauvaise gestion et constitue un abus de confiance. Dans l'épître aux Romains, Paul attirait déjà l'attention de ses correspondants sur le drame de la création exploitée à des fins égoïstes. Violentée, contrainte, elle soupire dans l'attente de sa libération. Car elle aussi est enfant de Dieu (Rm 8,19-21).

La nature est en danger. Sa sauvegarde est d'une telle urgence qu'elle inspire désormais les partis politiques. Les uns par vocation, les autres au nom du réalisme électoral, tous s'inquiètent de son état de santé et inscrivent dans leurs programmes des mesures plus ou moins généreuses. L'enjeu est plus fondamental, il relève de l'éthique personnelle et sociale.

Hans Jonas remarque que les progrès scientifiques et techniques dont nous disposons livrent entre nos mains le sort des générations futures. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les actions de l'homme ont un caractère irréversible. Ses choix et son comportement face à une nature fragilisée et menacée engagent l'avenir de l'humanité, ce qu'aucune éthique, jusqu'ici, n'avait pu prendre en compte. Il ne s'agit pas seulement d'une attitude utilitaire, qui évite de tuer la poule aux œufs d'or, mais de la reconnaissance du droit des générations à venir. La nature vulnérable est désormais un critère éthique à la mesure duquel il convient d'évaluer la responsabilité de l'homme face à la société et à l'histoire. Et le philosophe de reformuler l'impératif catégorique de Kant : «Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur la terre.»²

Stimulées par les pronostics alarmants, les Eglises découvrent les implications éthiques d'une théologie de la création. Après avoir insisté massivement sur une morale individualiste, elles attirent l'attention de leurs fidèles sur les conséquences à long terme de leur comportement face aux ressources naturelles. L'engagement pour la sauvegarde de la création est devenu un thème œcuménique récurrent. Dès 1986 la KEK (Conférence des Eglises européennes), répondant à l'appel de l'Assemblée générale de Vancouver (1983) du Conseil œcuménique des Eglises, demandait à ses membres de participer à «un processus conciliaire d'engagement mutuel (alliance) en faveur de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création». En 1989, le Rassemblement œcuménique européen de Bâle avait lancé un appel urgent en faveur d'un nouvel ordre écologique international. Plus récemment, le 10 juin dernier, au terme d'un symposium sur la protection de l'environnement organisé à l'initiative du patriarche œcuménique Bartholomé I^{er}, le pape Jean Paul II et le patriarche ont signé à Venise une *Déclaration conjointe pour la sauvegarde de la création* : «Si nous examinons attentivement la crise sociale et la crise de l'environnement qu'affronte actuellement la communauté internationale, nous devons conclure que nous continuons à trahir la mission confiée par Dieu : être des serviteurs appelés à collaborer avec lui et qui veillent avec sainteté et sagesse sur la création.»

Pour les uns comme pour les autres, la durabilité d'un milieu permettant une existence humaine digne est un impératif moral qui l'emporte sur l'idéologie de la croissance constante, postulat de base des systèmes économiques dominants. Les conséquences sont exigeantes. Elles sont d'ordre personnel et social. Elles impliquent un nouveau style de vie, certes, mais surtout une nouvelle conscience morale qui inspire aussi bien les choix quotidiens personnels que les programmes politiques, en distinguant entre ce que l'on veut et ce dont on a besoin. Dans son allocution, le patriarche Bartholomé I^{er} a regretté qu'il y ait «un long chemin de la tête au cœur et un chemin encore plus long du cœur aux mains».

Pierre Emonet

¹ Maurice Chappaz, Zoé, Carouge 1994, 108 p.

² Hans Jonas, *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Cerf, Paris 1990, pp. 30-31.

Théodule Rey-Mermet (1910-2002)

Le père Rey-Mermet s'est éteint à Annemasse le 30 mai 2002, au terme d'une existence bien remplie. Né à Val d'Illicz, ordonné prêtre en 1933 dans la Congrégation des Rédemptoristes fondée par Alphonse de Liguori (1696-1787), il fut enseignant au séminaire de Moulin, professeur de philosophie et maître des novices en Suisse, avant de retourner en France, nommé au Centre national d'enseignement religieux. Il y dirigera la revue Mission chrétienne et ses articles seront à la base des quatre volumes de la série d'ouvrages intitulée sobrement Croire, quatre volumes d'une remarquable synthèse de la foi chrétienne. Le succès en fut tel que, toutes traductions confondues, le tirage s'éleva à plus d'un million d'exemplaires.

Prédicateur et écrivain, personnalité ardente, Théodule Rey-Mermet a été un fidèle disciple de saint Alphonse, auquel il a consacré plusieurs essais dont une biographie qui fait autorité. Il a collaboré durant plusieurs années à notre revue. Entre autres exemples de son écriture, citons ces lignes parues en 1992 sous le titre Y a-t-il une morale chrétienne ? Réponse : « Il n'existe pas de morale « chrétienne » ; il y a le moral et l'immoral ; il y a ce qui humanise et ce qui déshumanise... La morale « chrétienne » est donc une morale pour tout le monde. » Théodule Rey-Mermet se fit le défenseur d'une « morale pour aimer », qui élève la personne « vers le bonheur pour soi et pour les autres ». Qu'il soit remercié pour la liberté intérieure qu'il nous a communiquée par son œuvre et toute sa vie.

Pierre de Boisdeffre (1926-2002)

Pierre Néraud de Boisdeffre s'est éteint à son domicile parisien le 23 mai 2002 à l'âge de 75 ans. Après ses études à l'ENA (Ecole nationale d'administration), il entreprend une carrière très française, liant la diplomatie et la carrière littéraire. Directeur de la radio, puis conseiller culturel à Londres et Bruxelles, ambassadeur en Uruguay, Colombie et auprès du Conseil de l'Europe, il a abordé divers registres en tant qu'écrivain : romancier, biographe, essayiste. C'est toutefois à la critique qu'il consacre l'essentiel de son engagement. On lui a reproché « la manie de déplaire » (Le Monde, 26-27.5.02). Sa foi catholique intransigeante, ses positions politiques proches du gaullisme, ses irritations face à l'évolution de la pensée spirituelle du XX^e siècle ne sont pas pour rien dans ce tempérament bien trempé mais tourmenté.

*Pierre de Boisdeffre a donné de nombreux articles à **choisir**. Dans nos colonnes, en 1979, il avouait son admiration pour « les gens qui n'ont jamais douté ». Il admirait le courage des André Mandouze ou Etienne Borne, ses contemporains, mais, ajoutait-il, « je me sens incapable de partager leurs certitudes et leur superbe assurance ». Cette nostalgie nous rend cet homme plus humain, plus humble qu'il n'en donnait parfois l'impression, malgré lui. En nous quittant, il nous devient plus proche.*

Albert Longchamp

Chaire de théologie islamique

Info Pour la première fois en Allemagne, une université, celle de Münster, ouvrira une chaire de théologie islamique. Ce cours sera intégré au nouveau Centre d'études des religions, qui assurera aussi un enseignement sur l'orthodoxie et sur le judaïsme. Pour Normann Willich, vice-recteur, la création de ce centre interreligieux

constitue un pas important en vue de l'intégration et du respect des droits des quelques 600 000 musulmans d'Allemagne. Le fait que «cet enseignement soit contrôlé par l'Etat garantira qu'aucun contenu contraire aux valeurs prônées par la législation allemande n'y sera transmis aux jeunes», souligne-t-il.

Plainte de catholiques danois

Info Un groupe de catholiques du Danemark a porté plainte auprès de la Cour européenne des droits de l'homme contre l'Etat danois, à propos de la différence de traitement religieux entre l'Eglise évangélique luthérienne d'Etat et les autres

religions du pays. Les plaignants protestent, entre autres, contre le fait que tous les contribuables au Danemark, quelque soit leur confession, paient par leurs impôts les salaires des évêques et pasteurs évangéliques.

Un mur en Israël

Info *L'Osservatore Romano* (13.06.02), le quotidien du Vatican, a fermement condamné la décision du gouvernement israélien d'ériger un mur de près de 450 kilomètres de long «pour se protéger des terroristes» autour des territoires palestiniens du Nord. Les travaux ont déjà commencé dans les alentours de Jenin.

«A des dizaines d'années de distance, alors que les projets similaires se sont vérifiés être des échecs, on persévère dans la conviction qu'une division physique pourrait garantir la sécurité», écrit le journal, faisant allusion au mur de Berlin. «La mise en place de barbelés et de murs ne fait qu'alimenter la haine et renforcer les groupes extrémistes.»

Rapport 2002 d'AI

Info Les attentats du 11 septembre ont ébranlé le monde et les réactions contre le terrorisme ont fait passer au deuxième plan les droits de la personne et le droit international humanitaire, dénonce Amnesty International (AI) dans son *Rapport 2002*. Les forces armées ont repris de la puissance dans certains pays. La «guerre contre le terrorisme» a engendré le rejet des

étrangers, des réfugiés ou des demandeurs d'asile. La Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance a constaté une recrudescence du racisme dans le monde (Durban août 2001).

Pour la Suisse, les informations d'AI font état de mauvais traitements infligés par des policiers, souvent envers des étrangers (des

méthodes de contraintes dangereuses ont provoqué, entre autres, la mort d'un homme durant son expulsion) ; le droit de réunion

pacifique et la liberté d'expression ont été restreints à Davos, lors du Forum économique mondial.

Actionnaires en action

Info La Déclaration de Berne et ACTARES ont demandé au Credit Suisse, à l'occasion de son assemblée générale annuelle, de s'exprimer quant à sa responsabilité dans la destruction des forêts tropicales en Indonésie. En effet, l'entreprise de cellulose et papier Asia Pulp and Paper (APP) est responsable de la destruction d'une des forêts les plus riches du monde quant à sa biodiversité ainsi que du déplacement de communautés locales. Or, non seulement Credit Suisse First Boston (CSFB) est l'un des plus gros soutiens financiers d'APP, avec des placements pour un montant de 250 millions de dollars, mais il s'est en outre engagé l'année dernière comme conseiller pour le rééche-

lonnement de l'énorme dette du groupe (13 milliards de dollars).

ACTARES et la Déclaration de Berne demandent donc que le CSFB fasse usage de son mandat de conseiller pour mettre en œuvre des solutions durables du point de vue économique, social et écologique : il s'agit de réduire les capacités des unités de production de la cellulose et de préserver de tout déboisement les zones encore intactes de forêt vierge. Elles demandent aussi que le Credit Suisse émette de nouvelles règles concernant ses investissements dans le secteur forestier et exclut à l'avenir tout investissement dans des activités destructrices pour l'environnement.

Lutte contre le sida

Info Les jésuites des Etats-Unis font pression sur Abbott, une entreprise pharmaceutique, en vue d'obtenir des médicaments moins coûteux et plus accessibles pour la lutte contre le sida en Afrique. En effet, les Provinces jésuites de Chicago, Detroit, Maryland et Oregon possèdent des actions auprès des laboratoires Abbott. Ceux-ci ont promis de réduire le prix de leur médicament contre le VIH en Afrique sub-

saharienne. Rick Ryscavage, secrétaire national des ministères sociaux et internationaux de la Compagnie de Jésus aux Etats-Unis, explique que cette démarche «est une façon de donner une réponse aux besoins concrets, en utilisant de manière positive la tradition des jésuites du pays, à savoir acheter des actions de sociétés dans le but d'intervenir pour modifier des pratiques injustes».

Campagne FAIR-PAY

Info La Coupe du monde de football rapporte gros à certains, mais fragilise encore plus d'autres, en l'occurrence les tra-

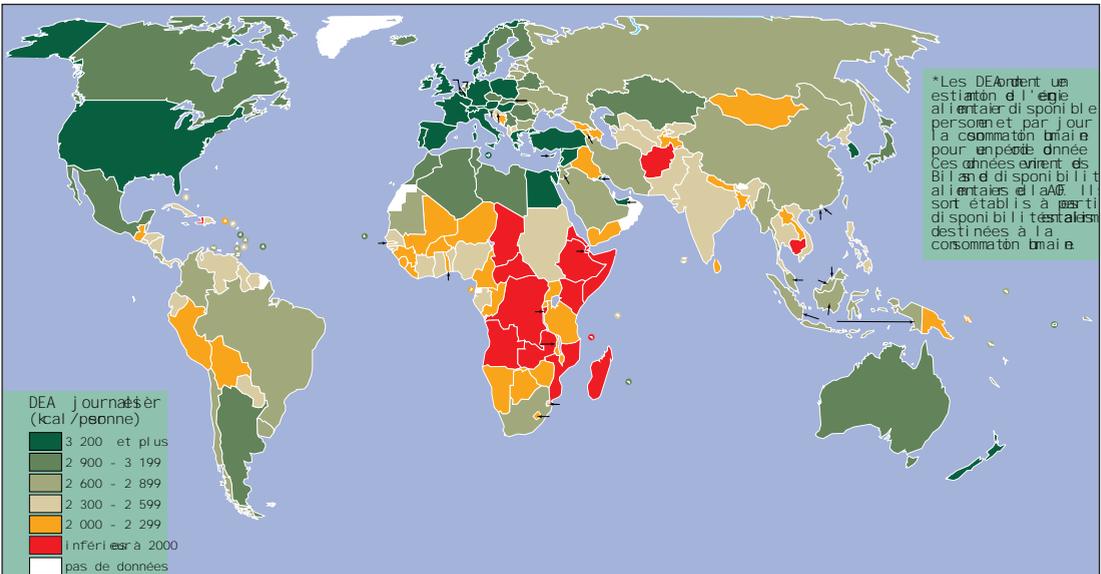
vailleurs en bout de chaîne des entreprises produisant des articles de football. Plusieurs rapports alarmants le confirment. Le Hong

Kong Christian Industrial Committee a publié en avril les résultats d'une recherche portant sur la situation des ouvriers employés dans trois usines de la province de Guandong (Chine) et produisant essentiellement des articles de sport pour les marques Adidas, Puma, Wilson, Umbro, Diadora. Il révèle un non-respect du salaire minimum légal, des horaires excessifs, un manque de protection des travailleurs, de mauvaises conditions de vie, de santé, de sécurité sociale et des violations des libertés personnelles. En Indonésie, les conditions des ouvriers travaillant pour Nike ou Adidas ne sont pas meilleures et les travailleurs ont de bonnes raisons de croire que toute activité syndicale risque d'avoir pour conséquence leur licenciement, la prison ou des agressions. Aussi, l'Action de Carême, la Déclaration de Berne et Pain pour le prochain ont lancé en

Suisse une nouvelle Campagne Clean Clothes de cartes postales, intitulée *FAIR-PAY : des conditions de travail décentes pour tous !* Cette campagne s'adresse à la FIFA, à qui le commerce du football rapporte des millions. La FIFA a déclaré qu'elle n'est pas responsable des conditions de travail dans les fabriques d'articles de sport. «Pourtant, c'est la FIFA et ses preneurs de licence qui fixent les «règles du jeu» à leurs fournisseurs en Asie ou ailleurs», relève les initiateurs de la Campagne. Ils appellent la FIFA à reconnaître sa co-responsabilité pour les conditions de travail dans les usines qui fabriquent les articles de sport estampillés de son logo, à adopter un code de conduite complet et à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour le rendre effectif.

Pour commander les cartes : info@ladb.ch.

Faim, les riches désertent



Disponibilités énergétiques alimentaires (1994-1996). La plupart des chefs d'Etat et de gouvernement des pays riches étaient absents du Sommet mondial de l'alimentation organisé par la FAO. La proposition d'adopter un Code de conduite sur le droit à l'alimentation n'a pas été acceptée (cf. **choisir**, n° 510, juin 2002, pp. 21-25). Pourtant, 24 000 personnes meurent de faim chaque jour.

Nature et sagesse

Lu ces propos de Danièle Hervieu-Léger, sociologue des religions : « Dans de multiples domaines, on assiste à l'effondrement des représentations de la nature comme ordre. » Elle évoque pêle-mêle les nouvelles formes du mariage (le PACS), l'étude du génome, les organismes génétiquement modifiés, les procréations médicalement assistées, le clonage. Et elle ajoute : « Dire que la nature n'est plus un ordre atteint au plus profond les soubassements de la culture religieuse. »¹

Il semble que l'homme du XXI^e siècle ait pris très au sérieux les possibilités qu'il a reçues de soumettre la terre. Il prend le droit de modifier l'ordre naturel, dans la mesure où il en retire quelque profit. Il ignore en l'état s'il permet à l'humanité d'accroître son bien-être ou s'il joue à l'apprenti sorcier, à peine soucieux des déluges qu'il peut déclencher. La question est grave pourtant, qui devrait précéder des initiatives trop intempestives. L'homme et le cosmos sont en interaction réciproque. Et même si, dans une perspective pascalienne, l'homme comprend (prend en lui) l'univers, il reste que l'univers est bien plus immense que l'humanité entière. Sa masse même devrait inspirer respect et sagesse.

Le croyant a d'autres raisons encore de porter respect à la terre et aux astres. Car il les reçoit comme un don de la puissance divine. Un don favorable, car Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et c'était très bon. Un don qui porte trace de l'intelligence du Créateur. La pensée créatrice et ordonnatrice des choses reste cependant à découvrir, puisqu'elle ne se trouve qu'à l'état de traces. Que l'on soit simple promeneur ou savant de haut

vol, c'est un émerveillement de voir que les choses et les vivants se comportent selon un ordre compréhensible. L'incroyable subtilité des réglages et des équilibres qui permettent le mouvement des étoiles, la croissance du vivant ou la santé du corps humain suscite le travail admiratif de l'esprit. Et même si l'on n'est pas croyant, c'est un fascinant mystère qui s'ouvre à la curiosité de l'homme.

Ne devrait-il pas engendrer la sagesse ? J'entends ici la contemplation de l'arrangement si fin de la matière en toutes ses formes et la préservation, dans toute la mesure du possible, des équilibres qui mirent des millions d'années à se constituer de façon stable. Transformer la composition de l'atmosphère par une émission exagérée de CO₂ - en le justifiant par des raisons économiques - est-ce sagesse ? Changer les organismes vivants - et même humains - est-ce sagesse ? Il se peut que la bonté de la création comporte un mode d'emploi, celui précisément du respect de sa grandeur et de sa présence. A ne pas le suivre, l'homme s'expose à ce que la nature lui devienne inamicale. Pourquoi ne pas traiter la création comme une partenaire, qui a ses exigences dues aux nécessités de sa structure. La bonté de la création se reçoit dans une attitude de respect.

La nature est déjà abîmée et, de ce fait, ce respect n'est pas sans douleur, ni compassion ! Ne plus considérer la nature comme ordre, n'est-ce pas un déni de sagesse ? J'en ai peur.

Marc Donzé

¹ In **R. Rémond et al.**, *Chrétiens, tournez la page*, Bayard, Paris 2002, p. 102.

Saint François d'Assise et la nature

par Marc DONZÉ, Fribourg

«Mes frères les oiseaux, vous êtes très redevables à Dieu votre créateur, et toujours et en tous lieux vous devez le louer parce qu'il vous a donné la liberté de voler partout... vous lui êtes redevables pour l'élément de l'air qu'il vous a destiné... Dieu vous donne les fleuves, les montagnes, les arbres, le vêtement. Il vous aime donc beaucoup, votre Créateur, puisqu'il vous accorde tant de bienfaits. Aussi, mes frères, appliquez-vous toujours à louer Dieu.» Ainsi parlait saint François aux oiseaux. A la fin de la prédication, ils s'élevèrent en bande dans l'air avec des chants merveilleux.¹

Tout est louange. Le cosmos entier est appelé à louer Dieu, le Créateur, car tout est reçu de lui. Le cosmos est enchanté, parce qu'il n'est pas seul, immensité infinie et froide, déroulant ses arabesques dans l'espace et dans le temps. Il est en relation avec Celui qui l'a fait en grande sollicitude. Dès lors, un chant peut s'élever des univers dans l'émerveillement et l'action de grâces. Et singulièrement, des oiseaux, puisque de toutes les créatures, ils émettent les sons les plus gracieux.

C'est la vision de François, mise en scène avec un subtil sens poétique. Car François est poète, ce n'est pas son moindre charme. D'autres avant lui avaient entonné le chant de la louange cosmique. Il suffit de penser au cantique des trois enfants dans la fournaise que rapporte le livre de Daniel.² «Soleil et lune... astres du ciel... pluies et rosées, bénissez le Seigneur.» Tout le cortège des créatures est convoqué pour rendre gloire au Seigneur, y compris les hommes et les anges. Tous du même côté, tous face au Seigneur, tous chantant louange.

En Daniel, il s'agit d'une simple liste des créatures, bien agencée, de l'inanimé au vi-

vant et à l'humain. François, dans le *Cantique de frère soleil ou des créatures*, y ajoute une tonalité nouvelle. Pour lui, toute créature est fraternelle et provoque un écho dans le cœur de l'homme, en même temps qu'elle porte louange au Seigneur. Nous y reviendrons.

Langage de Dieu

A ce point précis, il s'agit de dissiper un malentendu. Dans les traductions du cantique franciscain, il est écrit le plus souvent : «Loué sois-tu, mon Seigneur, *pour* sœur lune... *pour* frère vent...» En ce sens, c'est l'homme qui loue Dieu pour toutes les créatures ; sens plausible et légitime. Mais l'italien original porte le mot *per*, qui veut dire surtout «par» et qui parfois signifie aussi «pour». François va certainement plus profond que les traductions modernes. «Loué sois-tu *par* sœur lune... *par* frère vent...» Il s'agit bien d'une louange cosmique, comme dans le livre de Daniel, et non d'une simple action de grâces de l'homme pour les choses et les vivants, l'une n'empêchant pas l'autre d'ailleurs.

Ce n'est pas pour rien que François invite les oiseaux eux-mêmes à louer le Seigneur.

Ignorer cette perspective, c'est opérer «un détournement de cantique». ⁵ Car la louange cosmique suppose que les créatures ont leur consistance, leur valeur, leur relation au Créateur par elles-mêmes et non pas seulement sous le regard de l'homme. Dès lors, elles sont dignes d'un respect approprié à ce qu'elles sont et non pas seulement à l'utilité qu'elles revêtent pour les hommes.

Parler de louange cosmique fait craindre à certains théologiens que l'on verse dans le panthéisme. Ils y subodorent une possible adoration du soleil, de la lune, de la terre ou de je ne sais quoi. Rien n'est moins franciscain.

Dans son cantique, François monte vers Dieu d'abord. ⁴ «Très-Haut, Tout-Puissant et bon Seigneur, à toi louange, gloire, honneur et toute bénédiction.» Dieu est Dieu et François ne le confond avec aucune créature. Sa prière s'envole comme l'alouette vers le ciel et prend avec elle toutes les créatures. Elle les inscrit dans l'arc d'une relation où Dieu est l'origine de tout et le donateur de tout, où les créatures chantent et transmettent sa gloire, où l'homme se trouve au milieu d'un monde d'harmonie, prodigue de tous les dons nécessaires à l'existence.

Les créatures ne sont l'objet d'aucune prière ; elles sont elles-mêmes prière. Chez le Poverello, elles font naître simplement l'admiration et la reconnaissance envers Celui qui les donne. Mais elles sont langage de Dieu. Les psalmistes déjà en avaient le sentiment : «Les cieus racontent la gloire de Dieu, et l'œuvre de tes mains le firmament l'annonce» (Ps 19,2). François l'annonce clairement à propos de frère soleil : «...et de toi, le Très-Haut, il nous offre le symbole.»

Impossible ici de dire toutes les harmoniques de la grâce, dont les créatures portent signification pour le pauvre d'Assise. ⁵ A titre d'exemple, je me contente de quelques notations sur la strophe de l'eau, fort brève. «Loué sois-tu, mon Seigneur, pour

sœur eau, qui est très utile et très humble, précieuse et chaste.» Quatre adjectifs, simples, mais choisis, qualifient l'eau. Ils servent «à former l'image qui apparaît en filigrane dans la substance de l'élément cosmique, celle d'une présence féminine, serviable, bienfaisante, en même temps que réservée, secrète, pure». ⁶ L'ambiance est d'harmonie, de paix, de réconciliation. François ne retient pas les eaux menaçantes ou dévastatrices ; il choisit l'ombre réparatrice des sources, auprès desquelles poussent tant de choses utiles.

Très humble, l'eau. Qu'est-ce à dire ? Est-ce simplement sa discrétion ? Elle est humble, parce qu'elle est toujours en état de dépossession et de don. Elle ne se thésaurise pas ; elle coule, là où elle peut couler. Elle féconde la terre, dès qu'il est possible. Elle porte vie. Elle réalise justement ce que Maurice Zundel, inspiré par François, disait de l'humilité : c'est ne pas se regarder, devenir une avance de vie, de générosité, de paix.

Très précieuse eau

Dans cette vision, elle devient signe de l'amour même de Dieu, toujours en état de don, jamais possessif. François marque cet aspect par l'adjectif «précieux». En dehors du Cantique, il n'emploie ce mot que pour marquer les réalités les plus sacrées, les plus proches de Dieu, les objets par exemple qui servent à célébrer le mystère eucharistique. ⁷ Quand il dit donc de sœur eau qu'elle est précieuse, il la voit porter symbole de la sagesse, de la parole, de la donation divines. ⁸

Chaste est l'eau, parce que, pour François, elle vient d'une source profonde et pure pour féconder et guérir. Elle sourd des entrailles des roches. Encore une fois, image de l'amour de Dieu qui jaillit du plus intérieur pour donner vie. Et un amour chaste, c'est un amour qui ne referme pas ses bras en forme de possession. Ainsi en est-il de l'eau



qui se donne et s'abandonne. Précieuse et chaste, elle devient aussi l'image des territoires intérieurs de l'homme, de son *anima*, dirait Jung. Car *l'anima* est source scellée, aspirant à devenir pure et paisible, aimante et aimée, vivante et vivifiante. La contemplation des sources ne parviendrait-elle pas à harmoniser en partie l'inconscient ?

Un homme réconcilié

La contemplation franciscaine joue donc sur trois registres qui s'imbriquent. Le regard émerveillé sur les réalités cosmiques et terrestres, qui par leur simple beauté offrent louange. La perception symbolique de l'identité divine, dont ces réalités portent trace pour celui qui les inscrit dans l'arc de la création, où se déploie un jeu de correspondances entre le créé et le Créateur. La reconnaissance enfin de tout ce que le cosmos apporte à l'homme, en réalité et en symbole, en nourriture et en beauté.⁹ Cette contemplation paraît à certains fort naïve ; ils ne manquent

pas ceux qui ont fait de François une sorte d'écologiste avant l'heure, rêveur et peu réaliste. Une connaissance plus attentive montre au contraire que l'attitude franciscaine ne manque pas d'exigence. Mais son exigence dérouté, car elle est très différente de toute forme de politique utilitaire, accaparante, «réaliste».

Faut-il rappeler que François écrivit le *Cantique de frère soleil* à la fin de sa vie, alors qu'il souffrait beaucoup en son corps et en ses yeux et qu'il venait de traverser une longue période de

détresse spirituelle ? Son chant vient d'au-delà de l'épreuve. «Il faut avoir lavé son regard», disait Paul Baudiquey. La pure musique vient comme un don, quand on a lâché prise de tout et qu'on s'est reçu de la vie et de l'amour.

L'exigence première est de réconciliation et de fraternité. Dire frère ou sœur à toute créature suppose une attitude réconciliée vis-à-vis des êtres, de soi-même, de Dieu.

Pour illustrer cela, un épisode franciscain sied à merveille : l'histoire du loup de Gubbio.¹⁰ Un loup terrorisait la région de Gubbio. Les habitants portaient les armes, mais continuaient d'avoir peur. François alla vers le loup et lui parla ainsi : «Viens ici, frère loup ; je te commande de la part du Christ de ne faire de mal ni à moi ni à personne.» Et François fit la paix : les habitants de la ville s'engagèrent à nourrir le loup et le loup s'employa à garder la cité.¹¹

Un homme réconcilié induit autour de lui de la réconciliation. Si François dit frère, c'est avec tout son être et tout son cœur. Cela se sent. Le loup même le sent.

Alors commence à se réaliser ce que prophétisait Esaïe : «Le loup habitera avec l'agneau...» (11,6). François introduit une approche nouvelle de la création. A ma connaissance, personne avant lui n'a traité toutes les créatures de frère ou de sœur. Grandes sont les conséquences de ce trait de lumière spirituel et poétique.

D'abord, il y faut le respect de chaque créature dans sa consistance propre et dans ses besoins. François s'est approché du loup avec douceur, puis il a veillé à ce que ses besoins en nourriture et en espace soient remplis ; de ce fait, le loup n'a plus eu de compulsions agressives. De cela, on peut approcher l'attitude des Indiens qui cultivent la terre selon les nécessités et qui lui demandent pardon de devoir l'égratigner pour pouvoir planter et cueillir. N'est-ce pas un trait important de sagesse ?

La question est grave aujourd'hui. La création n'est guère respectée dans son être propre, dans ses rythmes, dans ses nécessités. Elle est exploitée au service de l'homme. La sagesse de la relation avec elle se perd. Mettre des maisons dans des zones inondables ou sur les flancs d'un volcan, c'est s'exposer à des catastrophes. Parfois on accuse la création de ne pas être amie de l'homme. Ne serait-ce pas le contraire ? L'homme n'est pas ami de la création et il engendre des dysharmonies, dont il devient victime.

Compassion

Ensuite, il y faut la volonté de réconciliation, qui, dans l'expérience de François, passe par la pauvreté. Ce n'est pas dans la possession de la création que peut se situer l'harmonie, c'est dans le lâcher prise. Utiliser selon les nécessités et laisser les créatures être ce qu'elles sont, dans toute la mesure du possible.

Enfin, dans ce monde traversé par le mal, il faut de la compassion pour devenir un homme de paix. La compassion peut

s'étendre plus loin qu'aux hommes. Elle s'étend à la terre, aux sources polluées, aux animaux exploités. François vivait cette tragédie des choses et des vivants et c'est pourquoi l'ombre de la croix planait sur son amour de tout être ; une croix qui n'est pas de mort, mais de transfiguration possible, ainsi qu'en témoigne le Cantique qu'il écrivit alors qu'il portait les signes de la croix en son corps.

Quand les oiseaux s'envolèrent après la louange, ils se dispersèrent dans le ciel... en forme de croix.

M. D.

¹ *Fioretti*, ch. 16.

² On peut aussi penser aux Psaumes 96, 103 et 148.

³ L'expression est d'**Hélène et Jean Bastaire**, *Lettre à François d'Assise sur la fraternité cosmique*, Parole et Silence, Paris 2001, pp. 21-26.

⁴ Le livre de Daniel en fait autant d'ailleurs (cf. Dn 3,52-56).

⁵ **Eloi Leclerc** en a livré une analyse fort suggestive dans *Le cantique des créatures ou les symboles de l'union. Une analyse de saint François d'Assise*, Fayard, Paris 1970.

⁶ *Idem*, p. 124.

⁷ *Idem*, p. 127. Voir aussi pp. 24-26.

⁸ On peut penser ici au texte d'Esaïe 55,10-11.

⁹ Aussi étonnant qu'il y paraisse, M. Zundel voit dans cette ligne le travail de la science. Bien plus qu'accumulation de connaissances et de pouvoirs, elle est contemplation de ce qui est, à la recherche des harmoniques intelligibles du cosmos, lesquelles conduisent à la vérité d'un don. Voir ses livres *Allusions* ou *Dialogue avec la vérité*.

¹⁰ *Fioretti*, ch. 21.

¹¹ Cette histoire supporte des interprétations à plusieurs niveaux, y compris psychanalytiques. Voir par exemple **Claire François**, *Le loup de Gubbio. Psychanalyse à la lumière de la Bible*, Salvator, Paris 1985, 142 p.

Un nouveau regard sur l'animal Racines bibliques

par Olivier JELEN,* Montreux

Il n'y a rien de plus ambigu que de décrire les relations de l'Homme à l'animal. Ces liens imprégnés de mystère, reconnaissons-le humblement, accompagnent l'histoire de l'humanité et de ses civilisations. En effet, à l'exemple de la recherche désespérée - du moins jusqu'à aujourd'hui - du chaînon manquant entre l'Australopithèque et l'Homo sapiens, la relation entre l'Homme et l'animal fait partie intégrante d'un mystère, car elle est, selon les termes de Jean Dorst, d'une rare «subtilité» et d'une rare complexité. La Bible, et plus particulièrement l'Ancien Testament, reflète très bien ce jeu ambivalent et le reprend largement.

L'animal a pu être perçu par l'Homme aussi bien comme un prédateur, comme un parasite, que comme un Dieu, un attribut de Dieu ou comme son meilleur ami. Les relations entre les deux espèces sont ainsi tantôt complémentaires, voire alliées, tantôt conflictuelles, voire concurrentes. Elles sont essentiellement composées soit de l'exploitation de l'animal, soit de l'assimilation, voire de la mise à distance, de ce dernier. L'animal peut donc être successivement rejeté, divinisé ou haï, selon que l'homme reconnaît en lui des valeurs positives ou négatives.

Ces liens se retrouvent dans la Bible. En effet, que serait la Bible sans la représentation du monde vivant et donc tout particulièrement des animaux ? Sans ces nombreuses références au monde animal, elle perdrait non seulement au niveau du message, mais également au niveau de son charme. En effet, pas une seule page, comme le remarque si bien le professeur O. Keel,¹ où l'animal ne soit pas présent dans la Bible. L'animal s'y trouve du début de la création, avant même l'apparition de l'homme,² à la fin des temps, ainsi dans le récit de l'Apoca-

lypse,³ soit comme ami au service de l'homme - exemple de l'agneau pascal - soit comme ennemi - exemple du *Wüstendämon*.⁴

Egalité des êtres

Face à un tel constat qui témoigne nettement de l'importance de l'animal - d'appréciation, certes, positive ou négative -, on ne peut comprendre certains théologiens contemporains, tel A. Bondolfi qui rappelle que parler de l'animal en théologie relève d'un «lux», si ce n'est même d'une «provocation».⁵

Pour d'autres, au contraire, trop peu de conclusions ont été tirées des enseignements bibliques à l'égard de l'animal.⁶ En effet, à l'exemple du peuple juif, peuple élu par Dieu, les animaux bénéficient dans la Bible également de la protection divine. Les prescriptions dites mosaïques, textes de Loi, observent à l'égard des animaux des

* Prêtre, auteur d'un mémoire de licence à l'Université de Fribourg sur la théologie animale, dite aussi «sur les animaux».

règles spéciales. Ainsi, tout comme son maître, l'animal bénéficiera du repos le jour du sabbat. Il sera donc interdit au maître, à la suite du fils de sa servante et de l'émigré (Ex 23,12), de faire travailler l'animal le septième jour de la semaine. Tout comme son maître, l'animal aura droit lors de son travail au résultat de son labeur. Ainsi l'homme ne «musellera pas le bœuf quand il foule le blé» (Dt 25,4). L'animal, même si c'est celui de son ennemi, aura droit à être secouru lorsqu'il se trouve en difficulté (Ex 23,5). L'élément de bienveillance à l'égard de l'animal - il n'est pas ici uniquement une simple marchandise - est même repris dans le livre de Samuel, à travers l'exemple de l'agneau et du pauvre (2 S 12,3-7).

Quant à Esaïe, il évoque le rétablissement de l'ordre cosmique universel où «le loup habitera avec l'agneau... le lion, comme le bœuf, mangera du fourrage. Le nourrisson s'amusera sur le nid du cobra... et étendra sa main sur le trou de la vipère» (Es 11,7-8). Ce texte reprend l'idée du règne de la justice davidique, caractérisée ici par une cohabitation pacifique et amicale de tous les êtres vivants. Même l'animal le plus répugnant et redouté, celui qui a été l'objet d'une malédiction personnelle de Dieu (Gn 3,14), le serpent, devient inoffensif avec l'enfant.

Nombreux sont donc les textes bibliques qui expriment la bonté de Dieu envers toutes ses créatures. La distinction, reprise par la philosophie occidentale, entre le corps et l'âme n'entre pas dans le discours de l'Ancien Testament. A ce sujet, il n'y a pas de différence, comme l'indique le verset d'un psaume : «Seigneur, tu sauves hommes et bêtes» (Ps 36,7) et le livre de Qohéleth : «Car le sort des fils d'Adam, c'est le sort de la bête, c'est un sort identique : telle la mort de celle-ci, telle la mort de ceux-là, ils ont tous un souffle identique : la supériorité de l'homme sur la bête est nulle, car tout est vanité» (Qo 3,19).

L'égalité des êtres se retrouve dans la désignation même du terme *nephesch*, synonyme

de l'âme en hébreu, et utilisé indistinctement aussi bien pour l'homme que pour l'animal. Ce n'est que dans le Nouveau Testament, à travers la première épître aux Thessaloniens, que la division entre corps, âme et esprit est opérée. L'influence de la philosophie grecque n'est alors que trop évidente !

La théologie animale

Peu nombreux sont les théologiens qui, à l'exemple des nombreuses références bibliques précitées, se réfèrent au monde animal et à son importance pour la Bible. Alors que les études en génétique et en éthologie démontrent de plus en plus la proximité de l'animal avec l'homme et en appellent à un regard différent sur l'animal, la grande majorité des théologiens modernes se contente de répéter la distinction entre l'homme, «sommet de la création», et le reste du créé, en rappelant que ce dernier n'a de valeur que par rapport à ce qu'il fournit à l'homme.

Pourtant, dès la fin des années '70 et le début des années '80, dans le courant de la théologie de la création, une nouvelle branche de la théologie, celle de la théologie animale, a surgi. Cette nouvelle vision théologique, née dans les milieux protestants et anglicans, se réfère entre autres à saint François d'Assise, témoin de l'amour universel entre tous les êtres. Elle déplore que les Eglises officielles, aussi bien catholique que protestantes, ainsi que le mouvement franciscain, n'aient pas su exploiter l'idée précurseur de saint François, à savoir celle de la fraternité universelle des êtres et de la communion cosmique de l'homme avec la nature.

Il revient à l'historien Baratay d'avoir pu démontrer que pour l'Eglise catholique, c'est la réforme tridentine qui amorça et se fit la promotrice d'une distanciation de plus en plus forte de l'homme à l'égard de la création. On se méfiait de toute influence

venant de la nature, des animaux et de la matière, la recherche du Créateur passant «uniquement par la quête spirituelle intérieure ou par l'action auprès des hommes».⁷

Saint François, en ce XX^e siècle, a donc été récupéré, malgré les hésitations de l'Eglise catholique, par les défenseurs des animaux ainsi que par les sociétés protectrices des animaux (SPA). Ces nouveaux mouvements attendirent en vain de la part de l'Eglise hiérarchique une condamnation ferme des corridas, combats de coq et autres traditions antiques. Le manque d'engagement de l'Eglise catholique dans le combat des droits des animaux s'illustre à travers de nombreux exemples.

Lors de la création des SPA en France et en Angleterre, au milieu du XIX^e siècle, l'investissement de l'Eglise catholique est plus que timide ; il est quasi inexistant. L'Eglise ne soutient guère la «croisade des défenseurs des animaux» lors de l'ouverture de la première SPA en France, en 1845.⁸ Dans ce contexte, le philosophe allemand Schopenhauer attaque vivement les moralistes chrétiens pour qui il n'était pas question de conférer à l'animal un quelconque droit. «On prétend que les bêtes n'ont pas de droit ; on se persuade que notre conduite à leur égard n'importe en rien à la morale (...) qu'on n'a pas de devoir envers les bêtes : doctrine révoltante, doctrine grossière et barbare, propre à l'Occident, et qui a sa racine dans le judaïsme.»⁹

Le récent *Dictionnaire de morale catholique* réaffirme la position classique et séculaire de l'Eglise à l'égard de l'animal. Selon son auteur, le Père Bruguès o.p., actuel évêque d'Angers, l'animal ne saurait avoir des droits - «ceux-ci découlent de la dignité intrinsèque de la personne humaine et exclusivement d'elle» - et il serait inadéquat pour l'homme de lui accorder de l'affection, du respect «qui ne sont dus qu'aux êtres humains».¹⁰

Bruguès condamne fortement deux «déviations», l'une faisant de l'animal un substi-

tut de l'homme, l'autre faisant souffrir l'animal inutilement. Sans pour autant la condamner fortement, Bruguès met ainsi en question la vivisection en ce qu'elle peut déboucher sur un «plaisir sadique» et l'élevage industriel qui rend les animaux «prisonniers à vie».¹¹ En même temps, il estime toutefois que les animaux, «créatures inférieures», peuvent être en toute «légitimité» chassés et mangés ; même la corrida lui paraît moralement recevable puisqu'elle permettrait un «exorcisme de la violence humaine» profitant positivement à l'homme.

Mgr Brand, ancien archevêque de Strasbourg et membre de l'Association catholique pour le respect de la création animale, n'est pas de cet avis et rappelle que non seulement il y a «commune origine» entre tous les vivants, mais également que l'homme «se déshonore en massacrant - lors de corridas - des êtres vivants qui n'ont pas les moyens de lui résister».¹² Pour Brand, les autorités religieuses doivent veiller à ne pas se rendre complices, «ne fût-ce que par leur silence», de ceux qui font souffrir les animaux. On le comprend par ces deux exemples, l'Eglise est partagée sur le sujet !

Recherches modernes

Autre sujet brûlant d'actualité qui remet en question le regard du chrétien à l'égard de l'animal et de son statut : celui de la descendance de l'Homme. Que l'Homme ait des relations de parenté avec le singe est indéniable et prouvé par de nombreuses sciences telles la paléontologie, la biologie, l'anatomie comparée, l'éthologie, à travers l'étude des données anatomiques, chromosomiques, génétiques... La naissance de l'Homme a donc été dépendante de celle des animaux, tels le pika et «la longue chaîne ininterrompue des ancêtres de l'homme (qui) a failli se casser plusieurs fois... L'empreinte du temps marque donc l'homme à tout jamais, ses sources y sont



Une vache carnivore !

inscrites et il en porte les traces ineffaçables, qu'il faut savoir déchiffrer», explique la paléontologue Jean Chaline.

En 1871, Darwin démontre que l'homme et le chimpanzé ont un ancêtre commun «en raison de la possession de caractères communs, notamment au niveau embryonnaire» (J. Chaline). Mais Darwin, aussi révolutionnaire et téméraire qu'il ait pu paraître lors de la publication, en 1871, de son livre *The Descent of Man and Selection in Relation to Sex* ne faisait que reprendre les intuitions déjà formulées par Buffon, puis par Linné, ce dernier attribuant à l'homme le nom savant d'*Homo sapiens* et à côté de lui celui de l'«autre homme», l'*Homo troglodyte*, au chimpanzé. Darwin reprenait aussi Lamarck qui, le premier, eut l'audace d'intégrer dans sa vision transformiste le singe et l'homme.

La recherche génétique a prouvé les affirmations de Darwin en démontrant que l'homme partageait plus de 98 % de son ADN avec son «cousin» le singe. Les deux minuscules pour cent qui séparent l'homme du singe, lui permettent-ils de l'exploiter sans autre ?

La théologie animale n'entend certainement pas sacraliser l'animal ou le «totémiser», mais elle lui reconnaît une valeur pour lui-même, indépendante de ce que l'homme peut en faire. Les recherches modernes contribuent à lui donner raison.

En conclusion, interrogeons-nous sur l'idée du compagnonnage que le livre d'Esaié et sa prophétie des temps messianiques nous décrivait, ce compagnonnage idyllique entre l'homme et l'animal. Est-il encore envisageable aujourd'hui ? Le serait-il plus aujourd'hui qu'autrefois, lors de la rédaction des li-

vres bibliques ? Cette vie harmonieuse entre l'homme et l'animal n'est-elle pas sérieusement compromise par des scandales modernes ? Ainsi celui de l'encéphalopathie spongiforme bovine, dite maladie de la vache folle, révèle une limite, un frein à l'exploitation animale par l'homme. Au nom de la productivité, on a fait consommer à des herbivores de la farine de viande. De ruminants, on a fait des carnivores ! N'y a-t-il pas dans ce cas précis blasphème, dans le sens d'un irrespect de la création et du projet de Dieu sur elle ?

Autre scandale : celui de la fièvre aphteuse. Plutôt que de soigner l'animal malade, on préfère pour des raisons économiques s'en débarrasser, comme on le fait à la Bourse pour une action qui s'avère trop peu rentable !

Le XX^e siècle aura eu le mérite de nous montrer les limites de l'exploitation abusive de l'animal, comme simple objet selon le Droit romain. Il aura également eu le mérite d'accélérer l'obligation de changer notre regard à l'égard de l'animal, mettant un frein à l'absolu du *dominium terrae* du livre de la Genèse.

O. J.

¹ Cf. **Othmar Keel** et al., *Orte und Landschaften der Bibel : Ein Handbuch und Studienreise-führer zum Heiligen Land*, Band I, Benziger/Vandenhoeck & Ruprecht Verlag, Einsiedeln, Zürich, Göttingen, 1984, p. 100.

² Selon le premier récit de la Genèse (Gn 1,1 - 2,4). Il s'agit du récit sacerdotal qui, au contraire du récit yahviste (Gn 2,4 - 3,23), voit la création de l'animal directement liée à la solitude de l'homme. Cf. à ce sujet **Albert de Pury**, *Homme et animal Dieu les créa*, Labor et Fides, Genève 1993.

³ Qui nous décrit des anges avec des ailes, des pattes...

⁴ **Othmar Keel** et al., *op. cit.*, p. 100.

⁵ **Alberto Bondolfi**, *Droits des animaux - Expériences sur les animaux*, in : «Concilium» 1989, n° 3, p. 139.

⁶ «De tous ces textes se dégage un enseignement qui, jusqu'à présent, n'a pas assez retenu l'attention», cf. **Jean Gaillard**, *Les Animaux, nos humbles frères*, Le Sarment / Fayard, Paris 1986, p. 28.

⁷ **E. Baratay**, *L'Eglise et l'animal (France, XVII^e-XX^e siècle)*, Cerf, Paris 1996, p. 110.

⁸ Cf. **Georges Fleury**, *La belle histoire de la S.P.A. de 1845 à nos jours*, Grasset & Fasquelle, Paris 1995, 332 p. Pour preuve, citons l'effectif des clercs engagés comme membres de la SPA qui constitue une minuscule présence parmi les membres (0,95 % en 1857, et 1,30 % en 1869) et qui reste considérablement inférieur à celui des instituteurs ou des médecins ; cf. à ce sujet : **E. Baratay**, *op. cit.*, p. 207.

⁹ **Arthur Schopenhauer**, *Le fondement de la morale*, Librairie générale française, Paris 1991, p. 194.

¹⁰ **Jean-Louis Bruguès**, *Animaux*, in «Dictionnaire de morale catholique», C.L.D., Chambray 1991, pp. 34 - 36.

¹¹ Il cite très concrètement l'exemple des poulets.

¹² **Mgr Charles A. Brand** (archevêque de Strasbourg), *Eglise, création et monde animal*, in **Michel Damien**, *L'Eglise et les Français. Quatorze évêques répondent*, Robert Laffont, Paris 1997, p. 288.

Fermeture d'été

Les bureaux de l'administration
et de la rédaction de **choisir**
ainsi que le CEDOFOR
seront fermés
à partir du vendredi 28 juin, à 17h.

Réouverture

de la rédaction et de l'administration
le lundi 5 août, à 9h,
et du CEDOFOR,
le mardi 20 août, à 9h.

De Rio à Johannesburg

La voix ténue de la raison

par René LONGET,* Genève

Notre planète connaît de graves déséquilibres. Les ressources de la Terre sont très mal réparties entre les hommes et d'immenses besoins restent non satisfaits. Tout être doté de bon sens et d'humanité estimera donc qu'un vaste effort de développement est nécessaire. Mais ce développement ne peut pas être celui que nous connaissons - la Terre ne peut donner que ce qu'elle a. Il doit être axé sur le souci que chaque être humain ait sa juste part des ressources terrestres, et sur la préservation de ces ressources pour les générations à venir. Le Sommet de Johannesburg, qui aura lieu en août, est l'occasion de rappeler les principes du développement durable, les réalisations opérées en 10 ans et le chemin qu'il reste à parcourir.

Les questions de l'accès équitable aux ressources et du droit au développement surgissent dans les années 60 avec la décolonisation : le sous-développement est considéré alors comme incompatible avec la dignité humaine. Quant aux questions environnementales et de la pérennité des ressources, elles font leur apparition en force au début des années 70, et, en 1972, les Nations Unies organisent à Stockholm la première Conférence mondiale sur l'environnement.

Les années 80 marquent le rapprochement entre ces deux préoccupations fondamentales. La notion de «développement durable» est ainsi créée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement : «Le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de besoins, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée

des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.»

Consacrée en 1992 au Sommet de la Terre de Rio, cette notion a donné lieu à un programme d'action international appelé Agenda 21 et à d'importantes conventions visant des enjeux comme la biodiversité ou le climat.¹ La concrétisation de ces textes par des protocoles reste à chaque fois difficile. Il a fallu ainsi s'y prendre à deux fois pour obtenir un protocole sur la biosécurité. Quant au protocole de Kyoto de 1997 (qui demande aux Etats industrialisés de réduire d'ici 2010 leurs émissions de gaz à effet de serre en moyenne de 5,2 %), il n'a pas encore recueilli le nombre de ratifications nécessaires. Pourtant, il est encore loin des exigences scientifiquement admises : d'ici l'an 2050, la quantité totale de CO₂ due à l'homme ne devrait pas dépasser 10 milliards de tonnes par an, soit une tonne par personne.

* Président de la Société suisse pour la protection de l'environnement.

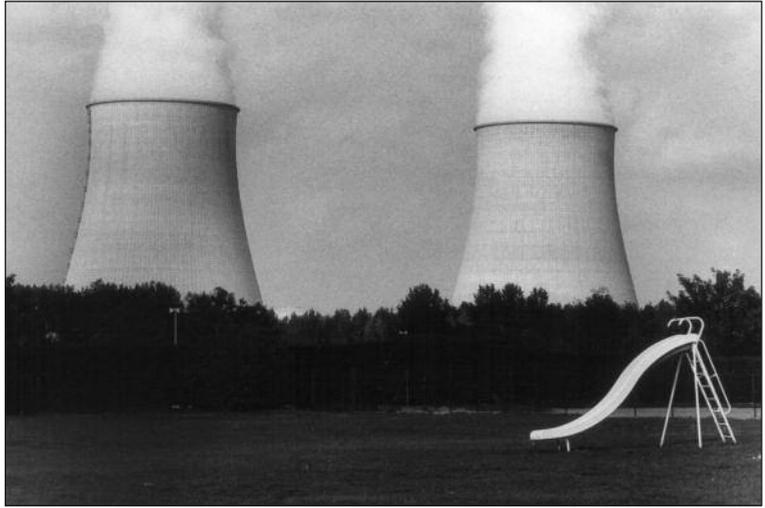
Le changement de cap qui s'impose à l'humanité est certes important ; il est cependant tout à fait à notre portée politique et technologique, dans le laps de temps considéré : environ cinquante ans, deux générations humaines, vingt générations informatiques...

Stratégie de la Suisse

Prenons le cas de la Suisse. En 1996, l'étude *Sur un trop grand pied :*

*chiffres et objectifs pour une Suisse durable*² souligne que la consommation des ressources est bien supérieure à ce qu'un développement durable autorise. Concernant l'énergie et le climat, la Suisse devrait réduire sa consommation d'énergie fossile d'ici l'an 2010 de 25 % et de 70 % d'ici 2050, à la fois par une amélioration du rendement énergétique et par une plus forte utilisation des énergies renouvelables. L'étude précise que « la consommation de ressources non renouvelables doit diminuer de façon à ce que les réserves exploitables restantes ne s'épuisent jamais ».³ La consommation de matières comme le ciment, le fer brut, l'aluminium, le chlore, le cuivre et le plomb devra reculer de 80 à 90 %. Les conclusions quant à la consommation des sols, de l'eau, de la biodiversité et du paysage vont dans le même sens. Globalement, la Suisse devrait améliorer ses rendements d'un facteur 3 à 7.

Par rapport à ces constats, que fait-on ? En avril 1997, le Conseil fédéral a édicté une première *Stratégie pour un développement durable en Suisse*. Ce document évoque un engagement international renforcé et plus cohérent. La consommation des énergies fossiles devra être stabilisée d'ici l'an 2000



Que légueront-nous aux suivants ? (Centrale de Nogent, France).

et les émissions de CO₂ réduites de 10 % d'ici 2010. La *Stratégie* propose de taxer l'énergie et d'alléger le coût du travail pour que le prix du marché tienne compte des coûts environnementaux et sociaux. Prendre le développement durable comme critère lors des achats publics, améliorer l'information relative aux produits, encourager la reconnaissance et la promotion des labels sont d'autres points d'intérêt. Enfin, il s'agit de resituer la politique de sécurité dans le nouveau contexte, de développer la coordination dans le domaine des transports et de poursuivre la réforme agricole. Cette *Stratégie* est complétée par le *Plan d'action environnement et santé*, qui met l'accent sur les questions d'alimentation, de mobilité et d'habitat sains.

Sur ces bases, un débat parlementaire a eu lieu en 1997-1998, lequel a donné lieu à plusieurs motions et recommandations. L'une d'entre elles charge le Conseil fédéral de « promouvoir le processus d'élaboration et de mise en œuvre d'Agenda 21, à l'échelon cantonal et communal ».⁴ Un bilan a permis de noter des progrès, ainsi sur la politique d'achat, les labels,⁵ la réforme agricole ; le travail sur les indicateurs est fort avancé.

En mai 2001, la loi sur le CO₂ est entrée en vigueur. Elle reprend l'objectif de la *Stratégie*, mais son efficacité reste à prouver. Malheureusement, en septembre 2000, trois scénarios de réforme fiscale écologique ont été rejetés en vote populaire.

Un large spectre d'action

Une nouvelle *Stratégie* a été adoptée par le Conseil fédéral en mars 2002. Elle comporte un programme de promotion de la santé visant une alimentation et une mobilité saines, une nouvelle définition de la qualité des produits et des biens de consommation courants - y compris dans l'agriculture et le bâti - qui inclut la responsabilité des producteurs quant au cycle de vie de leurs produits. La *Stratégie* réaffirme la volonté des pouvoirs publics de se pencher sur leur politique d'achat, de poursuivre la politique énergétique, et vise «une réduction des deux tiers de la consommation des énergies non renouvelables».

Le texte comporte également le soutien aux transports publics et à une circulation routière plus sûre et moins polluante, la promotion d'un usage plus économe du sol, une politique régionale intégrant la protection du paysage, une politique d'agglomération et une garantie de desserte de base par les services publics.

La lutte contre la pauvreté - en particulier un soutien aux travailleurs pauvres (*working poor*) et aux familles monoparentales -, le renforcement de la politique d'aide au développement, de la gestion internationale de l'environnement et de la prévention des conflits, le soutien au sein de l'OMC d'une orientation claire vers le développement durable, enfin la relance de la réforme fiscale écologique, une sensibilisation de la population, l'application d'indicateurs et d'outils d'évaluation complètent encore cette *Stratégie*.

Celle-ci est actuellement soumise au Parlement. On voit d'emblée qu'elle comporte pas-

sablement d'enjeux qui soulèvent des questions socialement et politiquement controversées. Il est trop tôt pour savoir comment les différentes forces politiques se positionneront, mais si le développement durable ne dispose actuellement pas d'un réel lobby, il n'a pas encore beaucoup d'ennemis déclarés et pourrait révéler un certain pouvoir fédérateur par son exigence de cohérence entre efficacité économique, équité sociale et bonne gestion environnementale. L'obstacle majeur demeurant la complexité du sujet et la contradiction entre son caractère fondateur et sa faible notoriété dans le public.⁶

Maîtriser la mondialisation

Le Sommet Rio + 10 de Johannesburg permet justement un regain de visibilité. Dix ans se sont écoulés depuis Rio, dix ans qui ont beaucoup changé le monde. Le Sud s'est affirmé démographiquement et politiquement ; en termes identitaires aussi. L'Europe poursuit lentement sa mue vers une entité politique capable d'action. Le malaise devant la mondialisation a conduit à un vaste désenchantement et à des réactions fortes de type nationaliste, populiste et intégriste. On a prédit la chute des idéologies, et on manque cruellement de repères.

La notion de développement durable ressort renforcée de ces évolutions : plus que jamais, le monde a besoin de valeurs, de sens ; moyens et besoins continuent de diverger fortement. Jamais la misère n'a été si insupportable, quand on la confronte aux milliards volages du trafic d'armes ou de drogue. Jamais un usage ménagé des ressources n'est apparu plus vital. Dans le face à face entre le bulldozer d'une mondialisation sans foi ni loi, et le repli identitaire source des pires méprises, le développement durable apparaît comme particulièrement pertinent, mais, peut-être justement pour cela, particulièrement fragile : la voix ténue de la raison dans le fracas des aberrations humaines.

Permettre de retrouver au niveau où cela est pertinent, c'est-à-dire le monde, les cadres environnementaux et sociaux qui ont demandé, pour être mis sur pied, tout le XX^e siècle, tel est l'enjeu : le marché a besoin d'être encadré et l'Etat doit con-

naître les principes de la bonne gouvernance pour que l'inventivité humaine serve l'homme au lieu de l'asservir.

Loin d'être de la littérature, le développement durable apparaît en l'an 2002 tel qu'il est : une chance de maîtriser la mondialisa-

Le mal développement en chiffres

2,6 milliards d'individus sont privés d'infrastructures sanitaires.

2 milliards vivent sans électricité.

1,3 milliard n'ont pas accès à de l'eau potable.

1 milliard n'ont pas de logement correct.

880 millions n'ont pas accès à des services de santé.

840 millions sont mal nourris.

885 millions de personnes de 15 ans et plus sont analphabètes.

Dans les pays développés, 100 millions de personnes (10 %) n'ont pas de logement, et l'espérance de vie de 200 millions de personnes ne dépasse pas 60 ans.

Les 20 % des humains vivant dans les pays les plus riches se partagent 86 % de la consommation privée totale ; les 20 % habitant dans les pays les plus pauvres n'en disposent que de 1,3 %.

Les 20 % d'habitants des pays les plus riches consomment 45 % des protéines animales du monde, 58 % de l'énergie, 84 % du papier et disposent de 88 % des véhicules.

Entre 1950 et 1995, la consommation de ressources d'énergie fossile s'est multipliée par cinq et les émissions de CO₂ par quatre. Celles-ci sont très inégalement réparties : 20,5 tonnes par an et par habitant pour les États-Unis, 10,3 pour l'Allemagne, 3,9 pour le Mexique, 2,7 pour la Chine, 1,6 pour le Brésil.

Depuis 1970, la proportion de zones boisées a passé de 11,4 km² pour 1 000 habitants, à 7,3 km². La déforestation touche surtout les pays en développement et la perte de la forêt tropicale est pratiquement irréversible. Au cours des dix dernières années, 154 millions d'hectares de forêt tropicale ont été abattus. Chaque année, 7 millions d'hectares disparaissent en Amérique latine, et 4 millions en Asie et en Afrique.

Quelque 12 % des espèces de mammifères et 11 % des espèces d'oiseaux sont menacées.

9 millions d'hectares de sols sont fortement dégradés.

Depuis 1950, les prélèvements d'eau ont triplé, alors que le volume d'eau disponible par habitant a passé de 16 800 m³ par an à 7 300 m³ ; 20 pays, dans lesquels vivent 132 millions d'habitants, disposent de moins de 1 000 m³ d'eau par an et par personne.¹

Néanmoins...

Entre 1960 et 1995, l'espérance de vie dans les pays en développement a passé de 46 ans à 62 ans.

Le taux de mortalité infantile a diminué de 50 % et celui de la malnutrition infantile de 25 %.

Le taux d'alphabétisation a augmenté de 50 %, passant depuis 1970 de 48 % à 70 %.

En Inde, pour 1 hectare de forêt abattu, 4 hectares sont replantés.

Les taux de recyclage sont en progression et le taux de croissance annuel de la demande de métaux a passé de 6 % dans les années 60, à 2 % actuellement.

La consommation par habitant d'acier, de bois et de cuivre est en recul dans les pays industrialisés.

R. L.

¹ Voir au sujet de l'eau l'article de **Madeleine Bolliger**, pp. 23-26 (n.d.l.r.).

tion. Un des enjeux essentiels est l'insertion des réglementations internationales existantes en matière sociale (quelque 200 conventions, essentiellement issues des travaux de l'OIT) et environnementale (également quelque 200 textes, de natures très diverses et de champs d'application disparates) dans le contexte d'une économie planétaire. En d'autres termes, il s'agit de cadrer le commerce mondial par des garde-fous sociaux et environnementaux.

Paradoxe

Quoi qu'il en soit, par ses thèmes majeurs, par les textes qu'il produira et les engagements qu'il consacrera (ou ne consacrera pas), le Sommet de Johannesburg illustrera la capacité de la communauté internationale à gérer la situation mondiale. Le refus du gouvernement Bush, lié au clan pétrolier, de ratifier le protocole de Kyoto sur le climat est emblématique des difficultés qui sont devant nous.

Concrètement, devant un camp largement majoritaire, celui du Sud, qui est aujourd'hui davantage diversifié et intéressé par la notion de développement durable qu'en 1992, et qui représente les 4/5^e de l'humanité, le monde industrialisé hésite entre une tradition régulatrice et une tradition de laisser-faire.⁷ S'il ne représente plus qu'un cinquième de l'humanité, il «pèse» trois cinquièmes de la consommation (ou plutôt de la prédation) énergétique mondiale... et c'est bien là le problème.

Ainsi le message pourrait être parfaitement contradictoire : un développement durable de mieux en mieux compris comme idée-force, et un recul sur sa mise en œuvre. Hommage paradoxal rendu à sa pertinence.

En Suisse, comme dans le monde, l'enjeu est de savoir si on veut se donner les moyens de corriger les déséquilibres ou si l'on en prend son parti, soit qu'on reste indifférent soit qu'on espère que les «forces du marché»

règleront les choses par elles-mêmes. Passionnant débat... dans lequel nous sommes tous invités à nous impliquer.

R. L.

¹ La convention sur la biodiversité contient des dispositions sur la protection, l'accès et la commercialisation équitable des ressources de la biodiversité ; la convention sur le climat affirme à la fois le principe de précaution et celui de la responsabilité commune, mais différenciée, des Etats, dans la prévention des risques climatiques dus à la combustion d'énergies fossiles.

² **SPE, Action de Carême, Caritas, Déclaration de Berne, FSE, Greenpeace, Helvetas, Pain pour le prochain, Pro natura, Swissaid, WWF**, Berne, janvier 1996.

³ *Idem*, p. 2

⁴ Motion CEATE-CN (97.3538), *Stratégie «le développement durable en Suisse» - Agenda 21 pour les cantons et les communes*.

⁵ Pour exemple, le baptême officiel du premier label de qualité européen pour les matériaux de construction écologique, *Natureplus*, a eu lieu à Berlin le 5 juin 2002 (le président de *Natureplus*, Felix Meier, est un responsable du WWF Suisse). Les labels existants, plus petits et valables dans un seul pays, tel Eco, y sont désormais intégrés (n.d.l.r.).

⁶ Un nouveau magazine sur l'actualité du développement durable a vu le jour en suisse. Bimestrielle, *La revue durable* est éditée par le Centre d'étude sur la recherche et l'innovation (Fribourg) dont le directeur Jacques Mirenowicz a déjà collaboré à **choisir**. «Nous manquons cruellement de lieux institutionnels, notamment éditoriaux, où les contours de ce que pourraient être des sociétés durables se dessinent et se construisent. Cette revue voudrait être l'un de ces lieux, en proposant essentiellement des solutions», explique-t-il dans l'éditorial du premier numéro test (n.d.l.r.).

⁷ On retrouve dans ces clivages ce que l'économiste français **Michel Albert** avait excellemment décrit dans son ouvrage *Capitalisme contre capitalisme*, Seuil, Paris 1991.

L'eau, un bien public

par Madeleine BOLLIGER,* Berne

L'eau, c'est la vie. C'est à l'eau que la Terre doit son nom de planète bleue. Mais aujourd'hui, la valeur matérielle et spirituelle de l'eau n'est que trop souvent oubliée. Une consommation en hausse, une pollution toujours plus inquiétante et un gaspillage sans précédent diminuent nos réserves. Pour résoudre ces problèmes, certains proposent de privatiser les services d'alimentation en eau. Mais l'eau est-elle vraiment un bien marchandable ? Un peu partout, des citoyens se mobilisent contre la libéralisation du marché de l'eau et ses effets néfastes.

L'eau est à la base de notre vie. Elle est aussi un bien spirituel qui nous accompagne de la naissance jusqu'à la mort. Pour la quasi-totalité des religions, l'eau est source de vie nouvelle et de pureté. Les chrétiens et les hindous se fondent dans la «substance cosmique» respectivement par le baptême et les ablutions rituelles. Selon le Coran, l'eau, qui vient du ciel, est un signe divin. Le fait de se laver les mains avant et après le repas correspond à un rituel de purification qui doit rappeler le caractère sacré du repas. Dans la tradition biblique, l'eau est un symbole de l'intervention divine. L'eau purifie, soigne et éteint le feu. Elle est la vie éternelle.

Mais l'eau est aussi une denrée «contradictoire». Abondante dans certains pays, elle se fait de plus en plus rare dans d'autres. Si les nations industrialisées utilisent chaque jour plus de 150 litres d'eau par personne, les habitants des pays du Sud disposent en moyenne d'à peine 20 litres par jour et 1,4 milliards d'êtres humains n'ont pas accès à l'eau potable. Or 80 % de toutes les maladies affectant le Sud sont dues à la consommation d'eau polluée. Ainsi, l'eau, source de vie et symbole de solidarité, est devenue source d'inégalités, de conflits et de morts.

Bientôt l'eau sera plus précieuse que l'or et stratégiquement plus importante que le pétrole. Le manque d'eau est en train de prendre les dimensions d'une crise écologique et sociale globale : nécessaire à la vie, l'eau est devenue un problème existentiel dans le monde entier et tout particulièrement dans les pays du Sud.

La privatisation de l'eau

Comment résoudre le problème de l'eau dans le monde ? Au début des années 90, la domination de l'économie de marché a conduit à accréditer l'idée que seule l'économie privée pourrait garantir l'accès à l'eau potable pour tous. Cette nouvelle stratégie a suscité - et suscite encore - de nombreuses interrogations. A qui l'eau appartient-elle ? Qui peut en disposer ? Pourquoi cette pression pour que l'eau soit considérée comme un bien marchand ?

La privatisation de l'eau est aujourd'hui devenue une réalité partout dans le monde. Pourtant l'eau n'est pas un bien comme les autres, car elle n'a pas de substitut et

*Ethnologue auprès de la Communauté de travail.



Un bien commun, pas une marchandise.

constitue une nécessité vitale. L'eau, «bien commun de l'humanité», est un monopole naturel. Par sa privatisation, un monopole public devient monopole privé, une ressource indispensable à la vie, une simple marchandise. Pour un monopole privé, qui ne doit pas se mesurer à la concurrence, la maximalisation du profit à court terme est plus importante que la protection à long terme de la base de vie. Ainsi, le droit fondamental à l'eau, l'exploitation durable de l'eau et la protection des réserves d'eau ne sont pas compatibles avec la privatisation de son approvisionnement.

Ce sont notamment les grandes organisations internationales, telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire inter-

national (FMI), qui prônent la privatisation de l'alimentation en eau. Cette orientation stratégique s'inscrit dans le cadre de la nouvelle ligne de crédit du FMI baptisée *Mécanismes de croissance et de réduction de la pauvreté* - une appellation qui est d'autant plus cynique que les premiers bénéficiaires de cette politique sont bien sûr les grandes sociétés transnationales qui s'en frottent les mains.

Déjà, bon nombre de pays, parmi les plus pauvres au monde, comme le Mozambique, le Bénin, le Niger, le Rwanda, le Honduras ou encore le Yémen, ont cédé à la pression exercée par les grandes institutions mondiales et ont privatisé leurs systèmes de distribution respectifs. En même temps, les grandes multinationales de l'eau, telles que Suez-Lyonnaise des Eaux, Vivendi ou la société allemande RWE, se sont implantées partout dans le monde et approvisionnent les grandes métropoles du Sud comme Manille, Djakarta ou Hô Chi Minh-Ville.

Au lieu d'améliorer l'offre et de casser les prix - comme l'annonçait la Banque mondiale - la situation bien souvent empire. Les prix augmentent, quelquefois au-delà des possibilités des gens les plus pauvres. Le problème crucial de l'accès à l'eau n'est pas résolu non plus : en effet, quelle société transnationale pourrait bien être intéressée à raccorder des bidonvilles à son réseau d'approvisionnement ? L'objectif d'un groupe privé, c'est de rémunérer ses actionnaires. Desservir les foyers d'une population démunie, physiquement marginalisée, vivant en bordure des grandes villes, ne peut que représenter un risque énorme en termes de rentabilité. Et les multinationales à vocation caritative sont bien sûr plutôt rares...

Le taux de couverture de l'approvisionnement en zone urbaine semble avoir légè-

rement augmenté ces dernières dix années. Cependant, cette augmentation reste plus que modeste en raison de la forte croissance de la population mondiale durant cette même période. Aussi ne s'est-elle nullement faite sentir dans les zones rurales qui connaissent, partout dans le monde, les plus faibles taux de couverture.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), «en Afrique, Asie, Amérique latine et dans les Caraïbes, la couverture de l'assainissement dans les zones rurales est inférieure de moitié à celle observée dans les zones urbaines. Rien que dans ces trois régions, près de 2 milliards d'habitants des zones rurales n'ont pas accès à un assainissement amélioré et près d'un milliard à un approvisionnement en eau amélioré.»¹

Avec la montée de la privatisation, ces disparités régionales entre zones urbaines et rurales risquent de s'aggraver encore plus. En rachetant les infrastructures urbaines déjà existantes, les multinationales sont devenues les propriétaires des seuls réseaux lucratifs. Avant, les bénéfices de l'approvisionnement urbain permettaient de financer l'équipement des campagnes. Aujourd'hui, les multinationales font des gains considérables tandis que le secteur public est dans l'obligation de s'occuper de tous les domaines non rentables, notamment celui des adductions d'eau en milieu rural et celui de l'évacuation des eaux usées. Quel partage avantageux pour l'économie marchande et ses bourses !

Le service public de l'eau est garant de démocratie et de participation. Il n'est pas en soi moins efficace ou moins performant qu'une entreprise privée : bien souvent, une simple restructuration peut améliorer sa performance, y compris dans le Sud. Aujourd'hui, les économies nationales du Sud sont déjà entièrement dominées par le diktat du Nord. Que restera-t-il à ces pays, une fois les dernières infrastructures vendues aux multinationales du Nord ? Aussi

bien pour des raisons économiques que pour des raisons de dignité et d'égalité, il est donc important que les pays du Sud puissent garder le contrôle de leurs propres ressources. La privatisation qui, en dernier lieu, est aussi et surtout une privatisation du savoir-faire des collectivités publiques conduit nécessairement à une dépendance renforcée du Sud envers le Nord. Et celle-ci est déjà assez grande.

Une résistance croissante

Aussi, partout dans le monde, des mouvements de citoyens se mobilisent contre la mainmise des grandes sociétés privées sur l'eau, avec tout ce qu'elle entraîne de souffrances et d'injustices.

Les exemples sont nombreux : à Cochabamba, en Bolivie, une augmentation de 35 % du prix de l'eau après la privatisation de ses réseaux d'approvisionnement a conduit à un véritable soulèvement populaire, qui a contraint le gouvernement à faire marche arrière en avril 2000. En effet, demander à une population appauvrie, gagnant à peine 100 \$ par mois, de payer le prix économique intégral de l'eau (comme l'avait exigé la compagnie privée International Water Limited), ne revient-il pas tout simplement à «couper l'eau» aux plus pauvres ?

Même lutte au Ghana, où le gouvernement vient de faire part de son intention de créer un bail pour l'exploitation, l'entretien et la gestion des services d'eau par deux sociétés transnationales. Il est vrai que la privatisation du service public de l'eau est une exigence du FMI pour l'octroi d'un crédit. Les citoyens sont inquiets. Dans un pays où 35 % de la population ne disposent pas d'eau potable, une telle privatisation pourrait réduire encore plus l'accès à l'eau. Comme dans beaucoup de pays, les femmes seraient les plus touchées par une telle évolution.

Que la Suisse n'échappe pas aux tendances à la privatisation du marché de l'eau a été démontré récemment dans la commune neuchâteloise de Bevaix. Nestlé avait tenté d'y acquérir les droits d'exploitation d'une source d'eau douce. Grâce à la mobilisation d'une large partie de la population, indignée de voir son eau potable réduite au rang d'une simple marchandise, la multinationale a finalement renoncé à son projet de commercialisation de l'eau. «C'est une question de respect pour les générations futures et même de survie pour toutes celles et ceux qui, aujourd'hui déjà, n'ont pas accès à l'eau potable», a dit à ce propos le mouvement Attac.

Avec sa campagne sur l'eau, lancée il y a deux ans, la Communauté de travail Swissaid/Action de Carême/Pain pour le prochain/Helvetas/Caritas a fait de la question de l'eau une priorité dans son travail de politique de développement.² Un des fruits de cette campagne a été la création d'une large alliance d'organisations et d'institutions qui s'accordent pour s'opposer à la privatisation de l'eau en Suisse et dans le monde.

L'alliance *L'eau comme bien public* rappelle que les efforts de privatisation se trouvent en contradiction manifeste avec l'objectif du développement durable et qu'il s'agit de tirer les leçons des privatisations ratées, notamment de celle en Angleterre où la perte d'influence de la politique, la perte de savoir-faire et le manque de perspectives à long terme ont conduit à des réseaux en piteux état, à la dégradation de la qualité de l'eau, à l'insécurité de l'approvisionnement et à une politique des prix socialement injuste.

Sur le plan national, l'alliance exige que l'eau soit inscrite comme bien public dans la Constitution fédérale. En prévision du Sommet du développement durable (Rio +10) à Johannesburg, elle a demandé au gouvernement suisse de s'engager en faveur d'une Convention internationale sur l'eau qui proclamerait enfin le droit à l'eau pour tous et qui - tout comme la Convention sur le climat

protège le climat - protégerait l'eau comme étant un «bien public de l'humanité».

La société civile commence à se faire entendre en Suisse, en Europe et ailleurs dans le monde. Un de ses succès récents est, certes, la création de plusieurs réseaux internationaux influents, tel le réseau européen *Eau* ou encore, la *Coalition mondiale contre la privatisation et la marchandisation de l'eau*, qui réunit une trentaine d'associations venant de cinq continents. Tous s'accordent pour exiger des solutions démocratiques, écologiques et adaptées aux conditions locales - bref dignes des exigences du développement durable.

M. B.

¹ OMS, *Evaluation mondiale 2000 de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement*.

² Voir : www.swisscoalition.ch

Pour une Convention sur l'eau

La Communauté de travail s'engage en faveur d'une Convention internationale de droit public sur l'eau articulée autour des postulats suivants :

- Tout homme a le droit de disposer d'eau potable propre.
- L'eau est un bien commun et ne doit pas être transformée en pur produit commercial dans les mains du secteur privé.
- Un tribunal d'arbitrage doit être institué pour servir de médiateur dans les conflits internationaux.
- Il faut tenir compte des droits d'utilisation traditionnels.
- La démocratie instaure les conditions optimales d'une politique équitable de l'eau.
- Il faut mettre fin au gaspillage des ressources hydriques.
- Il convient de lutter à l'échelle globale contre la pollution des eaux.
- Il faut inscrire le principe du pollueur-payeur dans le droit des eaux.

Sans solidarité, pas de cohésion

par Stéphane ROSSINI,* Haute-Nendaz

Le 22 septembre prochain, les Suisses se prononceront sur l'utilisation des réserves d'or excédentaires de la Banque nationale. Ils auront à choisir entre le contre-projet du Conseil fédéral et du Parlement, et l'initiative unilatérale de l'Union démocratique du centre (UDC). Contrairement à ce que demande l'initiative sur l'or, le contre-projet prévoit la préservation du capital. Le produit du capital sera versé à parts égales à l'AVS, aux cantons et à la Fondation Suisse solidaire. Dans 30 ans, la prochaine génération pourra décider de l'utilisation du capital. C'est là une proposition sage et équitable.

La notion de solidarité, comme principe essentiel du fonctionnement de la société, comporte malheureusement une connotation parfois superficielle, conséquente de l'utilisation-slogan qui en est faite, plus particulièrement dans la sphère politique. La répartition du patrimoine financier de la Banque nationale suisse (BNS), composé de quelques 19 milliards de francs, suscite naturellement de multiples convoitises. Au moment où l'allocation des dépenses publiques fait l'objet d'âpres luttes et que les enjeux sont grands, cela ne saurait surprendre.

Plus fondamentalement, ce débat, qui engendre celui de la Fondation Suisse solidaire, est l'occasion pour la population et la classe politique de remettre au centre des préoccupations l'intérêt général, le bien commun. Les temps de l'égoïsme et du profit maximal à court terme génèrent une modification des comportements et des modes de vie. Cela se perçoit et se vit au quotidien.

Evoquer la solidarité, c'est avoir conscience que celle-ci est étroitement liée à la problématique de la citoyenneté, dans le

sens de l'ancrage des membres d'une communauté au sein d'une entité politique, déterminée à l'intérieur d'un territoire. Il convient par ailleurs d'ajouter à la réflexion les notions d'Etat démocratique et d'Etat social, qui sont les conditions d'une prospérité partagée, relevant à la fois de la société civile et des espaces publics.

Au-delà de leur composante théorique, ces concepts renvoient à des réalités. C'est pourquoi, le vécu d'hommes et de femmes, en tant que citoyennes et citoyens, devrait être au cœur des préoccupations.

Un enjeu politique

L'essor d'une société individualiste et «individualisante» aboutit à marginaliser fréquemment toute réflexion sur la notion de justice sociale, d'égalité des chances, de comportements et pratiques discrimina-

* Professeur de politiques sociales aux Universités de Neuchâtel et de Genève et conseiller national socialiste.

toires, etc. Or les injustices, les inégalités, les discriminations sévissent au quotidien. Elles «produisent» certes des richesses pour ceux qui en tirent profit, mais aussi des processus d'exclusion et de précarisation. La société à deux vitesses a donc de multiples visages. Ils sont le reflet d'une réalité objective, même en Suisse, pays parmi les plus riches de la planète. Pensons à l'accès à l'éducation et à la formation continue, à l'emploi, aux prestations publiques ou sociales, aux conditions de travail, au logement, aux soins ; pensons aussi au niveau des salaires, aux conséquences des origines sociales des parents, aux inégalités socioprofessionnelles ou entre sexes par exemple, etc.

Or, pour vivre ensemble, il convient d'avoir conscience que les risques d'éclatement qui découlent des déchirures et fractures sociales sont autant de risques d'élargissement des fossés : des riches toujours plus riches, des pauvres restant pauvres, des zones de précarisation croissantes. Point de cliché ! Travaux scientifiques et indicateurs le démontrent. La solidarité s'impose dès lors comme élément d'intégration, comme fondement d'actions concrètes, animées et portées à la fois par la société civile et les autorités politiques. Il convient de privilégier le débat de fond sur les pratiques de redistribution des richesses pour qu'une conscience commune soit susceptible d'émerger. L'enjeu ne relève pas ici de la politique politicienne, mais de la Politique, au sens noble du terme.

Une vision étriquée

L'UDC a proposé d'affecter les réserves d'or excédentaires de la BNS exclusivement à l'assurance vieillesse et survivants. Son but initial est clair : éviter la création de la Fondation Suisse solidaire. En confrontant et opposant ainsi deux solidarités, l'UDC réduit à sa façon, c'est-à-dire de manière simplificatrice, à la fois la question

Patrimoine conservé avenir assuré

Pour soutenir le contre-projet du Conseil fédéral et du Parlement, un Comité suisse «Oui au contre-projet - de l'or pour l'AVS, les cantons et la Fondation» a été créé. Situé au-dessus des partis, ce comité compte plus de 120 parlementaires fédéraux. Pour ce comité, ni l'acceptation de l'initiative de l'UDC sur l'or ni le rejet des deux propositions ne constitueraient une solution à long terme (le rejet des deux propositions étant le pire scénario, car il faudrait reprendre à zéro le débat sur l'utilisation de l'or de la Banque nationale suisse, débat qui dure depuis cinq ans).

Le comité défend en revanche le «oui au contre-projet» qui permettrait que le produit du capital de la BNS fasse l'objet d'une répartition équitable, solidaire et loyale et que le peuple suisse préserve son patrimoine : «Entendant garantir l'existence de l'AVS à long terme, nous ne voulons pas d'une politique à courte vue consistant à faire bénéficier cette assurance d'une largesse sans lendemain. Avec le contre-projet, nous garantissons un versement de l'ordre de 7,5 milliards à l'AVS dans les 30 ans à venir, tout en gardant entier le capital de 19 milliards de francs jusqu'en 2030. Les cantons se trouveront eux aussi en meilleure posture, puisqu'ils pourront disposer librement de 250 millions de francs par an.»

de la situation financière de l'AVS et celle de la Fondation. Elle touche par contre directement la conscience collective de la population suisse, car l'AVS est une institution sociale reconnue et appréciée. Elle est parfaitement tangible pour chaque citoyen, ses effets sont visibles. Qui oserait ne pas

consolider ce régime de protection sociale à l'heure du vieillissement démographique et des difficultés de financement des assurances sociales ?

Pourtant, soyons clairs, ces réserves ne résoudreont en rien la viabilité économique de l'AVS à long terme. En cas d'affectation de l'intégralité des réserves à l'AVS, on ne servirait que quelques mois de rentes. En cas d'allocation des intérêts d'un fonds alimenté par les réserves excédentaires... quelques jours seulement ! Le problème est donc ailleurs. C'est effacer toute relation à l'histoire de notre pays et ses accros.

Dans cette constellation, le contre-projet du Conseil fédéral a donc sens, puisqu'il dépasse les clivages et maintient certains équilibres, tout en innovant. Les cantons ne seront pas dépouillés de la manne de la BNS, l'AVS en profitera aussi - peut-être pour permettre une flexibilité plus sociale de l'âge de la retraite -, la Fondation de solidarité verra le jour. L'engagement est de mise pour faire aboutir ce projet devant le peuple.

Agir concrètement

Contrairement à certaines affirmations, la Fondation prend sens.¹ Elle n'est ni virtuelle ni inutile. Ses objectifs se traduisent en exemples concrets. Ils se nomment lutte contre la pauvreté des familles et contre l'illettrisme, encouragement des relations intergénérationnelles et du dialogue entre les jeunes, maîtrise des phénomènes de violence, valorisation de l'action associative ou du bénévolat. La Fondation ouvre également ses activités sur le plan international, là où la Suisse, proportionnellement à sa richesse, pourrait en faire un peu plus...

Une mise en regard des problèmes sociaux et des thèmes que traitera la Fondation exprime la nécessité de renforcer les complémentarités entre les actions ré-

gulières, permanentes, publiques ou privées, et les interventions plus ponctuelles et ciblées en fonction des besoins et des urgences sociales.

Illustration. Dans le cadre de l'Université de Neuchâtel, nous venons de terminer une vaste étude sur les pauvretés cachées en Suisse.² Les résultats sont éloquentes. Une frange de notre population vit dans le dénuement, habitée par ailleurs par la honte et l'humiliation lorsque les situations aboutissent sur la place publique (pensons à la démarche d'une demande d'assistance). Et puis, il y a les pauvretés cachées parce que des régimes sociaux interviennent, mais dont les prestations ne suffisent pas à garantir aux personnes concernées le minimum de ressources pour vivre décemment.

La pauvreté existe, nous le savions. Une autre pauvreté sévit, cachée, sournoise, pernicieuse, qui se reproduit et perdure, notamment de manière intergénérationnelle. Cela, on le découvre. Comment intervenir pour y faire face ? Des démarches et moyens nouveaux seront précieux. La Fondation pourrait y contribuer.

Ainsi, par la Fondation et par la solidarité qui sous-tend l'essence du projet, nous pourrions traduire en actes les bonnes intentions qui s'accumulent sur les piles d'objets politiques en discussion. Nous pourrions intervenir peut-être en amont, développer à la fois des mesures de soutien et de prévention. Accroître le mieux-être et le mieux-vivre des plus démunis. C'est bien là l'essentiel !

S. R.

¹ Voir le document de la Communauté de travail, *20 bonnes raisons de soutenir la Fondation Suisse solidaire*, www.solidar.ch (n.d.l.r.).

² Programme national de recherche 45 «Problèmes de l'Etat social», lancé en septembre 2000 : www.sozialstaat.ch (n.d.l.r.).

L'identité masculine en crise

par Valérie BORY, journaliste, Lausanne

La société occidentale voit se développer une féminisation des valeurs. Corollaire : une déstabilisation diffuse des rôles masculins. Les comportements traditionnels hérités des pères n'ont plus cours et l'identité masculine est en crise, même si tous les hommes ne le ressentent pas ainsi.

La femme serait l'avenir de l'homme. Aragon en poète visionnaire l'avait vu venir. Le philosophe et essayiste Alain Finkielkraut partage cette vision et reproche à certains intellectuels, dans un article du *Monde*, de «dénigrer ce que l'Occident a produit de meilleur : la civilisation de l'homme par la femme». Le débat français sur la parité ou les quotas en politique ont mis en avant une sorte de prééminence féminine, qui serait porteuse des authentiques valeurs humaines.

Cette affirmation de valeurs féminines spécifiques a le don d'irriter certains. Par exemple cet écrivain, Jean-Marie Laclavetine, qui s'en prend au film de Coline Serreau, *Chaos*, «symptomatique de cette glorification consensuelle et démagogique de la *nature féminine*». Pour lui, «ce film à vocation propagandiste enseigne (...) le caractère intrinsèquement malfaisant du mâle. Les hommes, sans exception, y sont veules, stupides, violents, mesquins, bestiaux, y compris les petits garçons.» Il conclut : «Il est consternant de voir se développer chez l'homme occidental un sentiment d'infériorité irraisonné, pathétique, vis-à-vis des femmes.»¹

D'autres culpabilisent d'appartenir à un genre humain qui opprime des dizaines de millions de femmes, comme dans l'éditorial du magazine *L'Éducateur* intitulé *J'ai honte*

*d'être un homme.*² Son rédacteur en chef, Georges Pasquier, y fustige, en Afghanistan, le pouvoir masculin, responsable de priver d'école ou de formation les femmes et de les masquer de la tête aux pieds, et en Occident, l'économie qui asservit les femmes sous-payées. «J'ai honte de voir, qu'à des degrés divers, la prédominance mâle reste écrasante aussi dans nos contrées», écrit-il en battant sa coulpe.

Virilité malmenée

Certains hommes eux-mêmes remettent en cause des valeurs masculines qu'ils refusent de perpétuer. Il est très significatif de constater que la question de l'identité masculine est d'abord débattue dans les cercles de minorités militantes, comme le mouvement antimilitariste Une Suisse sans armée, dans des mouvements féministes ou homosexuels.

Une conférence-débat a eu lieu il y a quelques années, intitulée *Contre le virilisme*, mise sur pied avec le Bureau de l'égalité du canton de Genève, Femmes Informations (Genève) et Dialogai. Pour ces milieux, la virilité n'est pas innée, mais résulte d'une construction de la société. Simone de Beauvoir aurait pu dire aussi, on ne naît pas homme on le devient.



«Messe pour le temps présent», ballet de Maurice Béjart.

«Appelons virilisme l'ensemble des constructions sociales, mentales, physiques et symboliques qui font les caractéristiques de la virilité, l'identité masculine obligatoire. Faut-il en rappeler les manifestations ? Identité physique, sportive, guerrière, brimades, rapports de force, compétition, domination, pouvoir de décision, impérialisme sexuel», écrivent les militants d'Une Suisse sans armée. Petite parenthèse : personne n'ignore non plus que ces caractéristiques mâles sont adoptées dans le champ économique par des «battantes», qui ne craignent pas, mais c'est nouveau pour elles, d'endosser ces défroques masculines.

Avatar du «virilisme», la violence physique contre les femmes rejoint dans les réflexions la problématique de l'identité masculine par des chemins détournés. Le séminaire du Conseil œcuménique des Eglises des 7 et 8 octobre 1999 se penchait déjà sur *Les hommes et la violence à l'égard des femmes* et sur les mécanismes de la violence masculine. Le Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes du Conseil de l'Europe a organisé des séminaires sur *Les identités masculines, les*

différentes façons de devenir et de rester un homme, les liens entre masculinité et violence.

Le chercheur Reinhard Winter, de Tübingen, dr en sciences sociales, pédagogue et praticien du psychodrame, résume la question. «Si l'on en croit les médias, l'homme moderne est d'abord un problème : si les hommes sont trop virils, c'est qu'ils sont trop influencés par les comportements traditionnels masculins. S'ils ne le sont pas assez, c'est qu'ils refoulent leur côté mâle, qu'ils ne l'ont pas découvert, ou qu'une influence masculine leur a manqué dans l'enfance... Etre un homme bien se définit toujours par rapport à un donné négatif. Un homme est bien lorsqu'il n'est pas violent, lorsqu'il ne met pas sa santé en danger, qu'il ne se livre pas au harcèlement sexuel et qu'il ne commet pas d'actes criminels... Et à quoi donc tient la virilité des hommes qui n'ont pas de problèmes ?» se demande Reinhard Winter.

«Tant que leur vie fonctionne, que les enfants vont bien, qu'ils ont un bon boulot et qu'ils sont en bonne santé, pourquoi devraient-ils «problématiser» leur masculin-

nité ?» relève-t-il. Il demeure que selon lui les hommes sont soumis à une forte tension entre leur sphère privée et leur sphère professionnelle. «On charge surtout les pères : ils devraient s'occuper davantage des enfants et du ménage. Mais comment combiner cela avec leur vie professionnelle ? L'image de la masculinité est très souvent associée avec la fonction de père nourricier dans la famille, ce que les hommes concrétisent effectivement par leur engagement professionnel. A ce niveau-là, les hommes ont surtout besoin de reconnaissance. On ne peut rien entreprendre si les choses sont basées sur un sentiment de non reconnaissance ou de culpabilité... Les hommes réagissent mal lorsqu'ils ont le sentiment que leurs capacités, leurs apports à la société ne sont pas reconnus.»

C'est souvent face aux attentes des femmes, dans le couple, que les hommes révèlent leur embarras existentiel. «Les femmes font davantage l'effort d'aller vers un développement introspectif personnel. Et parfois elles voudraient que leur compagnon en fasse autant», relève le psychologue Claude Julier, de Genève. Femmes Info l'avait contacté pour mettre sur pied un stage réservé uniquement aux hommes. «Ce stage a fonctionné un an, puis on a laissé tomber. On avait commencé avec une permanence d'accueil pour les hommes, de 2 heures par semaine, où ils pouvaient venir poser leur valise et parler simplement. Huit à neuf hommes ont fait cette démarche...» Un chiffre qui relève plus d'une gêne que d'un manque de besoin. Les hommes ont toujours de la peine à dire leurs émotions.

Dans le cadre d'un stage antérieur, ce thérapeute remarquait que les hommes avaient de la difficulté à être «une bonne maman» avec les enfants et à rester un homme. Dans ses consultations individuelles, il reçoit des hommes qui viennent généralement chez le psychologue à la suite d'une séparation, d'un accident, d'un échec professionnel. «J'ai perdu quelque

chose et je ne sais plus qui je suis», résume-t-il. Il estime à un tiers de ses patients ceux qui ont des problèmes liés à un mal-être.

En manque de modèles

«J'observe ces hommes dans la cinquantaine, qui sont dans une tension entre le modèle plus autoritaire du père et l'émancipation féminine. Ces hommes sont devenus malheureux. Ils l'étaient, avec la culpabilité de passer pour des machos, puis ils le sont encore, quand ils essayent de s'adapter à l'évolution et le font maladroitement. Ils ne savent plus très bien ce que les femmes veulent. Quant aux femmes, elles se retrouvent devant des hommes désarçonnés.»

Pour Claude Julier, on manque cruellement de modèles masculins. «Il n'y a pratiquement plus d'hommes dans le système éducatif scolaire. Dans le domaine juridique, ce qui touche au couple et à la famille est plus favorable aux femmes. Après un divorce, beaucoup d'hommes, au bout de quelques mois, ne remplissent plus leur droit de visite. Ce n'est pas motivant, un droit de garde.»

Les divorces aujourd'hui sont en majorité demandés par les femmes, ce qui montre qu'elles détiennent le pouvoir de faire et défaire un couple. La femme a-t-elle encore besoin d'un homme ? «J'ai des patientes qui me disent : "Ça me manque un homme, mais je le mettrais où ?" Je vois aussi beaucoup de femmes seules, car les attentes sont énormes vis-à-vis des hommes. Il doit être ceci et cela. Elles le regardent de haut. Elles sont exigeantes. Et pourtant elles sont malheureuses dans leur solitude. Tout cela pose la grande question : qu'est-ce qui nous lie, hommes, femmes aujourd'hui ?»

Stephen Vasey, sociologue, gestalt thérapeute, de Lausanne, a beaucoup dirigé et animé des groupes mixtes sur la relation. Viennent des gens qui ont de la peine à vivre en couple, de toute provenance socioprofes-

sionnelle, et même des hommes que leur violence physique ou sexuelle a menés en prison. Une partie d'entre eux y sont emmenés par leur compagne ou leur femme.

«Quand ils ne parlent pas nanas, foot, voitures, on arrive à entrer dans ce que j'appelle une vulnérabilité douce. Ils découvrent comme c'est bien de se retrouver là où on tremble. C'est bon de se retrouver entre hommes. Dans les groupes, il y a beaucoup de jeu et une mise à nu qui est relaxante. Notre identité d'homme, on va la chercher dans la relation avec la femme, mais c'est en compagnie d'autres hommes qu'on voit quel homme on est.»

Des hommes désespérés

«Dans les stages, les hommes se révèlent profondément insécurisés, effrayés de se trouver dans une relation authentique. Avant, c'était plutôt le macho, maintenant, les hommes que je vois ont des comportements d'évitement, d'absence, de non-engagement, d'inconsistance. Et les femmes disent que ça leur manque, des hommes qui ont une certaine force. Elles veulent des hommes présents, qui sachent faire face devant une femme émotionnellement fluide. Elles leur reprochent de ne pas s'engager, de fuir, de peu parler. Et eux, ils flippent. Je leur demande souvent : "Dans quel moment de la relation nous sentons-nous petit garçon ?" Un homme n'a pas besoin de faire un effort pour être un homme.»

L'homme et la femme se rencontrent difficilement. «Beaucoup d'hommes sont pris dans leurs activités au boulot et n'ont pas de temps pour réfléchir au lien qui existe dans le couple. Et la femme se lasse. Elle est davantage prête à remettre le couple en question. Dans le quotidien, l'homme joue de son côté masculin au travail ; le soir, épuisé, il s'affale devant la télé, il n'a plus de jus pour vivre son côté masculin. Un cas courant dans les consultations de couples.»

Stephen Vasey a une hypothèse : «Cela arrange l'homme de s'investir autant dans le travail. Et même de s'y sacrifier. Il se valorise beaucoup mieux dans le contexte professionnel. Ou dans le combat. Mais dans le couple, l'homme face à la femme est petit. Il est bourré de complexes. Ce n'est pas là qu'il va se valoriser, pense-t-il. Il se trompe évidemment. Lorsqu'il est amoureux, là il sait conquérir, mais il ne voit pas que vivre à deux est aussi un défi, que beaucoup d'hommes ont cessé de relever. Ils ne savent pas être face à la femme, vivre quelque chose de sexuel, de sexualisant, dans le vrai sens du terme.»

Pour lui, «être dans le principe masculin, c'est pouvoir donner une direction, initier quelque chose, cadrer, porter quelque chose. Etre dans le principe féminin, c'est pouvoir être dans l'accueil, dire oui, faire confiance, se laisser ravir, se laisser emporter. Il n'y a ni mépris ni domination là-dedans. Dans un couple, il faut trouver un terrain de jeu. Dans la sexualité et dans le quotidien. Il semble difficile aujourd'hui pour l'homme d'expérimenter le principe masculin. C'est plus rare ou périlleux qu'avant. Pour la femme, se laisser aller dans le principe féminin devient aussi, me semble-t-il, plus difficile.»

Stephen Vasey inscrit tout cela dans la société plutôt que dans la psychologie individuelle. «Je replace cette problématique dans un conditionnement collectif. Mon problème ressemble à celui du voisin. Nous rencontrons les mêmes difficultés sur ce plan.» Et les images dominantes dans l'environnement médiatique le rendent perplexe quant à l'évolution du couple, «en particulier le développement de la sexualité, la montée du porno et les «modèles» donnés par la télévision ou le cinéma.

V. B.

¹ *Le Monde*, Paris, 21.11.01.

² *L'Éducateur*, Martigny, décembre 2001.

Autopsie d'un ratage

Le 2 juin 2002, le peuple suisse a massivement accepté le «régime du délai», refusant toute protection légale à l'embryon durant les douze premières semaines de grossesse. Sans accorder la moindre aide à la femme enceinte en détresse. Certain(e)s ont applaudi ce vote comme un triomphe de la liberté sur l'obscurantisme. D'autres l'ont déploré comme une terrible atteinte infligée à la vie. Avec un peu de recul, c'est le sentiment d'un immense ratage qui prédomine. Peut-être y a-t-il des leçons à en tirer, alors que s'annoncent d'autres rendez-vous citoyens où il faudra conjuguer la vie et la liberté.

Le ratage du 2 juin est vaste et multiple. Pour en éviter d'autres à l'avenir, il convient d'en prendre la mesure, même si le diagnostic fait mal. Avec près de 60 % d'abstentions, sur un sujet de cette importance, touchant d'aussi près non seulement les valeurs, mais l'existence même de l'être humain, il faut déplorer avant tout un échec majeur de la démocratie. Quelle que soit l'explication qu'on avance - lassitude, perplexité, conditions météorologiques (!) - on peut se demander à quelle sauce est prêt à se laisser manger un peuple affichant une telle indifférence aux lois régissant la vie humaine. On peut même se demander, en espérant un sursaut de civisme et de conscience, si ce peuple mérite les droits dont il fait si peu de cas. Sans y chercher excuse à la paresse ou à l'indifférence du grand nombre, il faut s'interroger aussi sur la capacité des grands acteurs sociaux - partis, Eglises, organisations - à mobiliser les foules. L'effort de communication a-t-il été suffisant et adapté ?

Ce vote est aussi un échec pour les femmes. La seule facilité qui leur a été concédée est la suppression d'une démarche (l'avis conforme), devenue de plus en plus une formalité, n'ayant plus rien du caractère humiliant ou pénible qui fut le sien autrefois. En revanche, cet avantage minime est chèrement payé par l'abandon pur et simple de la femme en détresse à son triste sort. Les femmes n'ont pas obtenu l'ombre d'une de ces mesures qui offriraient de vraies solutions : meilleur accompagnement, assurance maternité, congé parental, allègements fiscaux, rémunération du travail fourni par la femme au foyer, pour n'en citer que quelques-unes.

Vue sous cet angle, la nouvelle législation surpasse l'ancienne en hypocrisie. On exige de la femme enceinte une déclaration de détresse, mais on ne veut pas connaître cette détresse, ce qui dispense de fournir l'aide qui, parfois, permettrait de poursuivre la grossesse. Les grandes perdantes sont, parmi les femmes, celles qui demandent à contrecœur un avortement, ne voyant pas d'autre issue, celles qui disent, par exemple : «J'aimerais poursuivre cette grossesse, mais c'est impossible parce que je suis seule... parce que mon compagnon ne veut pas... parce que...» Un certain nombre de ces «parce que» s'évanouiraient si la femme était réellement entendue et si la solidarité sociale s'exerçait. C'est vrai notamment pour les femmes d'origine étrangère, en situation précaire, souvent candidates malgré elles à l'interruption de grossesse.

Une autre hypocrisie, mais qui n'est pas nouvelle, consiste à faire du médecin l'alibi de la société, qui se décharge sur lui du grave devoir d'écoute et d'accompagnement des femmes en détresse. On sait pourtant que l'immense majorité des difficultés rencontrées par ces

femmes n'est pas de nature médicale, mais d'ordre social et psychosocial, avec des complications économiques. Le fameux entretien proposé par le PDC, préconisé puis renié par le Conseil fédéral, aurait eu l'in-signifiant avantage d'obliger la société à entendre les femmes et à leur offrir l'aide possible. Cela aurait pu se faire sans peser sur leur choix. Écoulée sans jugement, la femme qui se serait déterminée malgré tout pour l'avortement aurait porté moins lourdement le poids de cette décision. Et à force d'entendre obligatoirement toutes les femmes en difficulté, la société, par l'entremise des centres de consultation, aurait peut-être fini par devenir moins sourde à leurs appels et moins avare de soutien.

Autre ratage, et non des moindres, la démission des autorités politiques, parlement et gouvernement. En refusant toute protection légale de la vie humaine durant les douze premières semaines, elles ont du même coup manqué de s'engager aux côtés des femmes en difficulté. Ce double abandon est une double démission, difficile à comprendre, difficile à justifier. Le Parlement, en panne d'imagination ou de volonté politique, n'a pas été capable d'assortir le régime du délai de la moindre mesure en faveur des femmes en difficulté ou en faveur de la vie embryonnaire. Ratage encore de ceux qui ont lancé ou soutenu la malheureuse initiative «Pour la mère et l'enfant». En promouvant ce projet extrémiste et irréaliste, qui n'avait aucune chance d'être accepté, ils ont, sans le vouloir sans doute, mais bien réellement, contribué au succès du régime du délai et au discrédit de leur cause. Entre deux maux, il y a fort à parier que beaucoup de citoyens ont choisi celui qui leur paraissait le moindre. Enfin, ratage des farouches défenseurs d'un régime du délai pur et dur, sans correctif ni aménagement. Ils n'ont offert aux femmes que le maigre cadeau d'une dispense de formalité, emballé dans l'illusion qu'il s'agirait d'un progrès historique. On a

MORALE EN DÉSORDRE Un plaidoyer pour l'homme

par Paul Valadier
Seuil, Paris 2002, 220 p.

De commissions éthiques en cours de justice, les propositions et décisions touchant à l'éthique se multiplient pour faire face aux développements de la médecine actuelle (avortement et diagnostic prénatal, euthanasie, thérapie génique et clonage...). Derrière cette pléthore, l'auteur débusque un nouvel ordre moral qu'il qualifie de libertaire. Le paradoxe tient au fait que sous prétexte de respecter la volonté individuelle, on en vient à imposer une manière de penser l'homme qui tue le désir, nie la spécificité humaine, porte en elle la discrimination et l'exclusion.

Le Père Valadier rend compte d'une inquiétude largement partagée. Nos sociétés démocratiques ne sont-elles pas en train de saper les bases philosophiques et morales qui les fondent ? Pour conjurer cette crainte, il plaide pour un humanisme apte à penser ensemble la spécificité de l'homme et son enracinement parmi les êtres vivants, l'unicité de chaque individu et son lien essentiel à l'autre.

Cet ouvrage est intéressant pour comprendre les enjeux du débat éthique actuel et pour comprendre la richesse de la notion de «personne», mais Paul Valadier reste sur une position défensive et inquiète. Déjà dans son livre *L'anarchie des valeurs*, on sentait une inquiétude. Elle s'est renforcée ici. Si les tâtonnements et désordres actuels sont périlleux, ils sont aussi le signe d'une intense recherche suscitée par les responsabilités liées aux biotechnologies.

Jean-Claude Huot

entendu les plus extrémistes de ces champions de la «liberté» tenir des propos ahurissants sur le statut de l'embryon, traité d'«amas de cellules».¹ Pour contrer la certitude abusive de ceux qui prétendent savoir, de science certaine, que la personne existe dès le premier instant de la conception,² tels tenants du «libre choix» n'ont pas hésité à décréter, tout aussi abusivement, qu'ils savaient, eux, de science également certaine, que l'embryon n'est pas une personne. «Pas avant la naissance !» : d'aucun(e)s n'ont pas craint de pousser le ridicule jusqu'à proclamer cette niaiserie comme un dogme.

Le double non offrait la seule chance de ne pas se laisser emprisonner dans une alternative si mal posée. Il aurait obligé le Parlement à revoir sa copie,³ en tenant compte des intérêts et de la femme en difficulté et de l'embryon et du bien commun. Un nouveau projet, mieux réfléchi, aurait probablement conservé le principe du délai, mais l'aurait complété par des mesures positives d'accompagnement et d'aide. Faute de pouvoir éliminer l'avortement, notamment par des contraintes pénales, la vertu morale de prudence politique commandait de viser ce but. Il n'est pas trop tard pour faire l'apprentissage de cette vertu, en prévision des prochains débats sur l'euthanasie ou sur les difficiles problèmes de bioéthique. Puisse la leçon du 2 juin servir au moins à cela.

Michel Salamolard

prêtre, directeur du bulletin
Paroisses vivantes, Sierre

¹ Le propre de tout système vivant, même élémentaire et embryonnaire, est d'être organisé et de posséder en soi l'énergie et le programme de son développement.

² Il faut rappeler à ce propos que le magistère catholique ne s'est jamais prononcé expressément sur le moment précis de l'animation de l'embryon. Cette réalité échappe par définition à la science, même si celle-ci peut fournir des indices. Quant à la philosophie chrétienne, on sait que différentes opinions ont eu cours. La position du magistère relève du principe de précaution et de prudence. Du moment que nous n'avons pas de certitude ni de révélation sur le comment et le moment de l'animation, le doute éventuel doit profiter à l'embryon : il doit être traité comme une personne, qu'il est peut-être, qu'il est en tout cas en train de devenir. «L'enjeu est si important, dit Jean Paul II, que, du point de vue de l'obligation morale, la seule probabilité de se trouver en face d'une personne suffirait à justifier la plus nette interdiction de toute intervention conduisant à supprimer l'embryon humain» (Encyclique *L'Evangile de la vie*, n° 60).

³ Impossible, en effet, de maintenir le statu quo, juridiquement et moralement indéfendable.

ECONOMIE & HUMANISME

14, rue Antoine Dumont
F-69372 LYON CEDEX 08

Session d'été 6-7 septembre 2002

*Lutter contre les pauvretés.
L'économie s'oppose-t-elle
au développement humain ?*

Renseignements et inscriptions :
Sandra Marques (33) 04 72 71 66 62
ou Nicole Guirao (33) 04 72 71 66 67
www.economie-humanisme.org

Ecoute, Israël...

par Guy-Th. BEDOUELLE o.p., Fribourg

Kedma, d'Amos Gitaï
La Guerre à Paris, de Yolande Zauberman

Le drame qui ensanglante chaque jour la Terre sainte ne peut laisser insensibles les cinéastes de cette région. Impossible pour eux de ne pas prendre parti, fut-ce au-dessus de la mêlée, ou, plus précisément, de ne pas donner à voir. Le récent Festival de Cannes a été marqué par le film du palestinien Elia Suleiman, *Intervention divine*, qui se déroule entre Nazareth, Jérusalem et Ramallah et a obtenu le Prix spécial du jury. Mais il y eut aussi la présentation de *Kedma*, le nouveau film d'Amos Gitaï, ce réalisateur israélien qui s'emploie à visualiser, à analyser la mémoire de ses compatriotes. Il essaie de répondre à la question, posée ou refusée en ces temps d'affrontement : que s'est-il passé en 1947 et 1948 dans ce pays saturé d'histoire et de sang ?

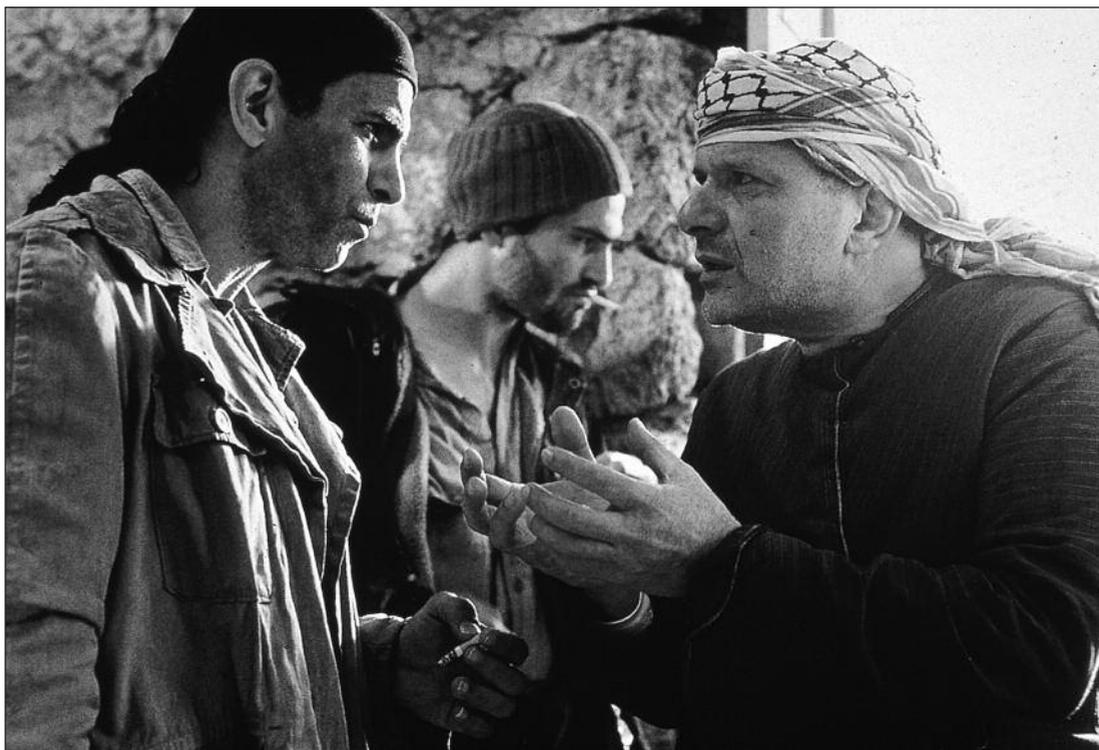
Kedma signifie en hébreu *Vers l'Orient* mais aussi *l'Ancien monde*, selon un jeu de mots dont l'auteur de *Kadosh* et de *Kippour* est friand, pour montrer sans doute que le langage est équivoque. Le film décrit en effet l'arrivée en Palestine de juifs, européens, pour la plupart rescapés des camps, qui ont décidé de partir vers l'Est afin de vivre en Terre sainte. L'action doit donc se situer entre novembre 1947, date à laquelle les Nations Unies décident de partager la Palestine entre juifs et Palestiniens, et le 14 mai 1948, jour de la naissance de l'Etat d'Israël.

Le film n'a rien à voir avec le célèbre *Exodus* que tourna Otto Preminger en

1960, où l'on voyait, en une évocation grandiose, l'épopée de ces immigrants menacés par la flotte britannique, même si *Kedma* commence aussi sur un bateau. Mais Gitaï a choisi la sobriété et la rigueur, comme si, quarante ans plus tard, le regard devait se faire humble devant les soubresauts de l'histoire.

Il y a en effet une unité de temps, quelques heures, et d'espace, celui qui sépare la plage où débarquent ces immigrants clandestins, du kibboutz où ils doivent être accueillis provisoirement. C'est la route de Jérusalem, vers l'Est, lieu d'âpres combats entre troupes britanniques, encore responsables de l'ordre public, Palestiniens, qui résistent à leur dépossession, et armées secrètes juives, qui mènent une sorte de guérilla. Dans ce film, pas de héros splendides, pas de lâches honteux, pas d'idylles salvifiques et romantiques, mais plutôt la peur, la haine, le courage, la désillusion, l'espoir, l'amour et l'amitié, exprimés si simplement, si banalement, si confusément aussi qu'il faut prendre un peu de recul pour admirer la maîtrise comme la détermination du réalisateur. Il traite le matériau brut de son récit sans le polir ni lui donner le vernis trompeur que notre goût pour la facilité aurait parfois préféré. La dureté même de l'œuvre parle pour son authenticité.

Kedma est un film déchiré entre le passé et l'avenir. Tous ces hommes et ces femmes, jeunes pour la plupart et qui ont survécu parce qu'ils étaient les plus vigoureux, ont



«Kedma», la fin d'une illusion.

leur propre mémoire, indicible et qui pourtant est évoquée, furtivement, presque honteusement : comment expliquer cette chance inouïe, ce miracle d'avoir survécu, de se retrouver là, au soleil, dans ce paysage si longtemps invoqué lorsqu'on se souhaitait : «L'an prochain à Jérusalem !». Etonnés, bouleversés, épuisés aussi, ils comprennent très vite que la «Vision de paix», qui est la traduction du mot Jérusalem, n'est pas à portée de la main.

En effet, dès le premier pas posé sur la Terre sainte, il faut la défendre, la conquérir. Encadrés par les pionniers, résistants ou partisans, ils apprennent le maniement des armes. Eux qui ont subi l'oppression de la violence aveugle, les voilà contraints à apprendre sans délai, sans pause, à se battre comme paysans-soldats. Est-ce là légitime défense ? Est-ce au contraire pactiser avec la violence du monde ? On com-

prend bien que Gitaï montre que ce dilemme, vécu quotidiennement par Israël, remonte aux origines même de son histoire depuis 1948.

Dans la pure lumière d'une fin d'après-midi d'hiver, tout le monde se déplace : les brigades anglaises, traitées de façon un peu ironique par le cinéaste, les Palestiniens, qui défendent leurs terres ou doivent les abandonner, et eux, les nouveaux arrivants, dont les plus audacieux, les plus courageux vont tomber quelques heures après avoir foulé la terre de leurs rêves.

Le film s'était ouvert par une scène silencieuse et mystérieuse, l'étreinte pudique d'un homme et d'une femme dans un de ces lits superposés du bateau, qui rappelaient pourtant d'autres châlits, d'autres dortoirs. Un geste d'amour calme, de consolation et d'espoir. *Kedma* s'achève par la vision de ces camions qui, après la bataille, portent les

corps de ceux qui viennent de mourir, comme si l'illusion du bonheur s'était dissipée dans cette journée d'un héroïsme amer.

C'est qu'en effet, comme les bardes vaticinant sur les combats antiques, Gitai a laissé la parole à deux poèmes. Le premier que prononce Youssouf, le paysan palestinien dépossédé, s'écrit : « Nous resterons ici comme un mur, nous aurons faim, mais nous vous défierons. Nous ferons des enfants révoltés, génération après génération. » A quoi répondra, telle une lamentation prononcée le long du mur occidental du Temple, la longue plainte de Yanoush, l'intellectuel, qui vient de contempler le désastre et reprend les mots du poète juif Hayim Hazaz, composés en 1946. Le peuple juif, peuple sans histoire, peut-il affronter celle qui l'attend désormais, et qui serait une malédiction plus grande encore, dont ce nouveau Job accuse Dieu.

Film grave, bien accordé à la situation actuelle, *Kedma* réussit magnifiquement et sans manichéisme à montrer comme une « coagulation de l'histoire », pour reprendre les mots de Charles Tesson dans les *Cahiers du cinéma*. Film où les chants, les paroles, les silences ne cessent d'interroger cette terre si belle et si douloureuse.

A Paris, durant la guerre

La voix de Yolande Zauberman dans le cinéma français se fait entendre rarement. Son premier film, qu'on a longtemps cru unique, *Moi Ivan, toi Abraham* (1993), dont la langue principale était le yiddish sous-titré, recréait l'atmosphère de la Pologne dans les années 1930. Deux adolescents, dont l'un juif, devaient à une fugue d'être épargnés par le pogrom qui s'était abattu pendant leur absence sur leur village. Leur amitié, leur solidarité, leur rivalité fraternelle parfois étaient comme l'image idéale de ce qui aurait pu se passer entre les deux peuples, réunis puis séparés par l'histoire.

Après ce film inspiré, l'un des plus lyriques du cinéma français, la réalisatrice avait montré une autre errance, celle de la drogue, de la musique violente, sur fond d'une rave party. *Clubbed to Death* (1997) était étrange et ésotérique, mais ne laissait pas indifférent. Après un autre délai de cinq années, Yolande Zauberman revient à une écriture linéaire et, de nouveau, probablement, à des souvenirs de famille.

Etre juif durant *La Guerre à Paris*, à partir de 1942, signifie fuir, ou, sinon, être contraint à trahir, ou entrer en résistance. Le destin de Jules, qui a dix-neuf ans, sera d'obéir d'abord au chantage de la police française et de servir d'indicateur sur les républicains espagnols réfugiés à Paris. La trahison n'ayant pas empêché que ses parents soient déportés, il se joint à un réseau communiste de résistance, avant d'être pris par hasard comme otage et de mourir fusillé. Mais sa compagne, communiste elle aussi, porte un enfant de lui.

Il y a de belles intuitions cinématographiques, en particulier lorsque la caméra veut nous faire sentir la clandestinité et nous montre l'action seulement à travers les cages d'escalier, les vitres de voiture, les fenêtres, ou bien quand la détresse est simplement constatée sur les visages et les corps en attente dans la salle de tri, avant le départ pour l'inconnu. Le jeune acteur, Jérémie Rénier, garde sur son visage assez d'adolescence pour montrer aussi la dimension d'aventure de cette résistance à l'occupant.

Mais on ne retrouve ni la fluidité du premier film ni la sophistication énigmatique du deuxième. Tout se passe comme si le sujet était déjà trop pathétique en lui-même et que le spectateur opposait une sorte de refus à toute surcharge, qu'elle soit dans la musique ou dans le jeu outré d'Elodie Bouchez en jeune passionaria. Il est certains thèmes auxquels seul un art soutenu de bout en bout peut rendre justice.

G.-Th. B.

Berthe Morisot (1841-1895)

Entretien avec Sylvie Patin, commissaire de l'exposition

par Geneviève NEVEJAN, Paris

Coproduite avec le musée des Beaux-Arts de Lille, l'exposition *Berthe Morisot (1841-1895)*, qui se tient à la Fondation Pierre Gianadda,* est la première rétrospective dédiée à cette artiste en Suisse. Au lendemain de sa présentation à Lille, elle s'enrichira à Martigny d'une quarantaine d'œuvres qui permettront de mieux cerner cette peintre impressionniste à laquelle Sylvie Patin, conservateur en chef au musée d'Orsay et l'un des commissaires de l'exposition avec Sylvie Patry et Hugues Wilhelm, s'est largement consacrée.

G. Nevejan : *Comment est né le projet de cette rétrospective dédiée à Berthe Morisot, déclarée d'utilité publique en France ?*

S. Patin : «Des expositions dédiées à Berthe Morisot s'étaient tenues au musée Marmottan, du fait notamment de la donation importante d'une partie de la succession Rouart, mais il n'y avait pas eu d'exposition internationale avec des prêts émanant de collections américaines, comme cela fut le cas au musée des Beaux-Arts de Lille. La Fondation Pierre Gianadda désirait organiser une exposition durant l'été 2002. Nous avons donc collaboré à l'élaboration d'une liste aménagée de prêts en fonction des deux institutions. Nous avons également œuvré à la rédaction d'un catalogue commun. C'est une œuvre de Manet, en dépôt au musée de Lille, qui est à l'origine de l'exposition Berthe

Morisot à Lille. Puis, cette rétrospective est partie pour la Fondation Pierre Gianadda.

»Cependant, la Fondation Pierre Gianadda ne souhaitait pas présenter les portraits de Berthe Morisot par Edouard Manet exposés à Lille, car une exposition avait été récemment consacrée à Martigny à Manet. La Fondation préférerait une exposition plus strictement monographique, sans mettre l'accent sur l'artiste vue par Manet. La spécificité de cette exposition réside également dans la présence d'une quarantaine d'œuvres de Berthe Morisot qui ne seront présentées qu'en Suisse.»

G. N. : *Berthe Morisot entretenait d'exceptionnelles relations avec les peintres impressionnistes, en particulier Renoir, Monet et Caillebotte. Est-ce que nous possédons des témoignages de l'artiste susceptibles de reconstituer ce réseau de relations et même souvent d'amitiés ?*

S. P. : «Ce fut l'objet de mes recherches. Il existe de nombreuses lettres, dont certains extraits ont été publiés dans le catalogue. Ces textes se situent à la croisée des chemins de Berthe Morisot et des impressionnistes. Sylvie Patry s'est consacrée aux liens entre Manet et Berthe Morisot. Mes recherches se sont plus particulièrement portées sur ses relations avec les impressionnistes.

* Martigny, du 20 juin au 19 novembre.

»La vie de Berthe Morisot se partage entre Manet, dont elle épouse le frère, et les impressionnistes avec lesquels elle expose dès 1874. Elle participera à toutes les expositions impressionnistes, à l'exception de celle de 1878, en raison de la naissance de sa fille en novembre. Elle considérait qu'elle n'avait pas suffisamment produit cette année-là. Comme elle avait en outre une aisance financière, elle a toujours tout fait pour que les expositions impressionnistes puissent avoir lieu, comme Caillebotte l'a d'ailleurs fait.»

G. N. : *De quel peintre était-elle la plus proche ?*

S. P. : «Très certainement de Renoir, qui a été son exact contemporain et qui s'est occupé de sa fille Julie au lendemain de la disparition d'Eugène Manet. Elle partageait également avec Monet sa passion des jardins. Mais le peintre qui a le plus pesé sur le plan amical, c'est Renoir. Elle avait aussi une admiration pour Degas. Elle l'a rencontré très tôt, car il fréquentait les dîners de Madame Morisot mère. Leurs relations n'ont pas été très aisées. Degas a cependant reconnu le talent de Berthe Morisot. C'est lui qui l'a invitée à participer à la première exposition impressionniste de 1874, en écrivant à sa mère que l'on ne pouvait se passer du talent de sa fille. Il a aussi possédé *Chalet au bord de la mer*¹ qui est exposé à la Fondation. Il a peut-être été moins sévère qu'elle ne le craignait à son égard. Les témoignages confirment son admiration pour Berthe Morisot.

G. N. : *A-t-elle subi, de manière plus sensible, l'influence de l'un d'entre eux ?*

S. P. : «On ne peut pas dire qu'elle ait subi l'influence de l'impressionnisme, dans la mesure où elle était participante, et cela dès la première exposition de 1874. En revanche, avant l'impressionnisme, dans les années

1860, elle a beaucoup regardé Manet dont elle a subi l'ascendant. Elle a aussi eu pour premier maître Corot, dont elle retiendra le sens de l'instantanéité, la vision première et le rapport avec la nature.»

G. N. : *On peut aussi la rapprocher de Mary Cassatt, notamment en raison de leur thématique commune.*

S. P. : «Berthe Morisot a effectivement été très proche de Mary Cassatt avec laquelle elle entretenait de très bonnes relations. Mary Cassatt l'a incitée sans doute à pratiquer la gravure. Toutes les deux s'intéressaient aux estampes japonaises, allant voir les expositions qui leur étaient consacrées à l'Ecole des Beaux-Arts. Elles constituaient aussi certainement une personnalité féminine au sein du groupe, ce qui les amenait à apprécier les maternités, les thèmes féminins et les scènes familiales. Ce qui les différençait, c'était le fait que Mary Cassatt était célibataire alors que Berthe Morisot était épouse et mère : sa fille Julie tient une place importante dans sa vie et dans son œuvre.

G. N. : *Elle fut également très proche des écrivains, de Stéphane Mallarmé notamment.*

S. P. : «Elle l'avait même choisi comme tuteur pour sa fille à la mort de son mari en 1893. Elle le fréquentait à Valvins. Par ailleurs, Julie Manet entretenait une amitié avec la fille de Mallarmé. Et en 1887, Stéphane Mallarmé a demandé à Berthe Morisot de bien vouloir illustrer son poème en prose *Le Nénuphar blanc* qui figurait dans un recueil qui devait être illustré par Renoir, Monet, Degas et elle-même. Cet ouvrage, paru sous le titre de *Pages*, n'a finalement été illustré que par Renoir. Mais Berthe Morisot avait déjà commencé quelques études destinées à illustrer le poème de Mallarmé, pour lequel elle prévoyait des



«Femme et enfant au balcon» (1871-72), coll. particulière.

motifs de nénuphars et de cygnes. Nous n'avons malheureusement que peu de traces de ces dessins tant admirés de Renoir.»

G. N. : *Elle connaissait également Henri de Régnier et Jules Laforgue. Il semble qu'ils aient été les premiers à procéder à sa reconnaissance.*

S. P. : «Elle recevait de nombreux écrivains chez elle, le jeudi, rue de Villejust, actuelle rue Paul Valéry. Jules Laforgue a écrit un texte sur elle. On peut également citer Paul Valéry, qui s'est lié à la famille Morisot Rouart en épousant en 1900 l'une

des cousines de Julie Manet. Celle-ci épousa étonnamment, le même jour, un membre de la famille Rouart, Ernest Rouart. Paul Valéry n'a pas connu Berthe Morisot. Ainsi qu'il le dit lui-même, il est entré dans la famille en 1900, dans la période qui succède à sa disparition. Mais il lui a consacré plusieurs textes, en préface d'expositions, notamment au musée de l'Orangerie. Sans qu'il y ait eu de rencontre directe, il compte au nombre des écrivains qui ont parlé d'elle avec talent.

G. N. : *Manet bien sûr, mais aussi Degas, Monet, Renoir, Pissarro et Mary Cassatt ont possédé des œuvres d'elle. Comment jugeait-on ses qualités en tant que peintre ?*

S. P. : «Berthe Morisot a été véritablement reconnue de son vivant. Si elle a subi

les critiques de Huysmans, elle a bénéficié de l'approbation de Zola. En fait, elle a même été reconnue internationalement. Elle a été invitée à Bruxelles à l'exposition des XX (février 1887), ainsi qu'à la Libre Esthétique en 1894. Ses œuvres ont aussi été exposées à Londres en 1883 et à New York, trois ans plus tard, dans le cadre d'une exposition organisée par Durand-Ruel.

G. N. : *Elle dédie plus largement son œuvre au thème de la femme. Comment s'explique cette iconographie atypique en regard de celle des peintres impressionnistes, à l'exception de Renoir peut-être ?*

S. P. : «Renoir a effectivement exécuté de nombreux portraits d'enfants. Berthe Morisot a laissé peu de place à l'homme dans sa peinture. Il y a quelques portraits de son mari Eugène Manet. On assiste à un même phénomène chez Mary Cassatt qui a représenté une ou deux fois son frère. Elle a cependant traité pratiquement tous les genres, la nature morte, le paysage et les marines quand elle séjournait à l'Île de Wight, à Cherbourg ou en Bretagne.»

G. N. : *Quel est selon vous son regard sur la condition des femmes au XIX^e siècle, on songe à certaines allusions à propos de sa sœur qui a eu un choix de vie différent ?*

S. P. : «Sa sœur a renoncé à toute ambition dans le domaine de la peinture pour épouser, très jeune, un officier de marine. Cette conduite a sans doute effrayé Berthe Morisot, qui s'est mariée à une trentaine d'années et qui n'entendait pas abandonner la peinture. Sa motivation était plus forte sans doute. On sent là le caractère «moderne» de Berthe Morisot. Lorsque, à la vente de Théodore Duret, l'Etat acquiert une de ses œuvres, elle n'est plus un simple peintre amateur, elle est reconnue comme un peintre professionnel pour sa peinture. Elle n'a pas fait partie malheureusement du legs de Caillebotte, qui l'aimait beaucoup. Elle n'était pas entrée dans les collections de l'Etat en même temps que les autres impressionnistes.

»Je ne pense pas cependant qu'elle ait eu des buts féministes. Elle exprimait sa modernité par sa peinture et dans sa vie, mais elle a aussi mené une vie familiale dans laquelle elle s'est épanouie pleinement. Berthe Morisot s'était cependant distinguée par une très forte personnalité, ainsi que le confirment les témoignages.»

G. N. : *Quelle est la contribution originale de Berthe Morisot au sein du mouvement impressionniste ?*

S. P. : «Elle était une des composantes de l'impressionnisme. Sur le plan technique, elle a donné lieu à une peinture peut-être d'une plus grande légèreté, proche de l'aquarelle. Elle a d'ailleurs beaucoup pratiqué l'aquarelle et le pastel. Son œuvre est très instantanée, proche de la nature, multipliant les scènes de jardins, les portraits, les scènes féminines et les maternités. Son inspiration est à l'évidence plus féminine. Mais elle diversifia aussi les thèmes en abordant les portraits, les jardins, les paysages de Cimiez, avant de donner lieu plus tardivement à une œuvre plus mélancolique, celles des portraits nostalgiques d'après Julie.»

G. N.

¹ Norton Simon Art Foundation, Pasadena

Pour les enfants, cet été

LE MUSÉE D'HISTOIRE DES SCIENCES
propose

Trois matinées pour les 8 - 12 ans
pour observer et mesurer la nature
du 17 au 19 juillet ou du 7 au 9 août
ou du 21 au 23 août, de 9h30 à 12h.

Inscriptions : ☎ 022 418 25 00, Fr. 40.--
Parc de la Perle du Lac, 1202 Genève

LA COLLECTION DE L'ART BRUT
propose

La Foule

des œuvres de Carlo, Helmut,
Gabritschewsky, Berthe Coulon, etc.,

avec des visites animées pour les
6-12 ans (sur demande) et en cadeau
pour les 7-12 ans un album-jeu et une
boîte de crayons de couleurs.

11 av, des Bergières, 1004 Lausanne
☎ 021 647 54 35

L'esprit français ou l'anti-nature

par Gérard JOULIÉ, Lausanne

G. K. Chesterton (un Anglais catholique) disait : la nature n'est pas notre mère, mais notre sœur. Soit, mais alors une petite sœur à qui nous prenons plaisir à tirer les cheveux jusqu'à ce qu'elle crie. Un décor, une toile peinte où le divin ouvrier pose ses couleurs.

L'art, la religion chrétienne et la civilisation sont trois anti-nature exemplaires. Elever un enfant, c'est l'arracher à la nature, lutter contre sa nature sauvage et rebelle à toute éducation, et finalement tenter de le civiliser. Baudelaire déclarait qu'il n'aimait pas les femmes trop naturelles, d'où son goût pour les lesbiennes qui pour lui accomplissaient dans l'amour l'acte contre-nature par excellence.

Le christianisme lui aussi peut être regardé à juste titre comme une religion anti-naturelle, la nature étant en l'occurrence le péché originel. Dieu ayant créé l'homme pour faire de lui un jardinier, le diable et la femme n'eurent de cesse de replonger Adam dans la nature originelle, la jungle et l'embroussaillage des passions, et de ce fait posèrent à Adam le premier cas de conscience de l'histoire de l'humanité, créant ainsi du même coup la casuistique. Adam devait-il accepter par galanterie la pomme que lui tendit Eve ? Par galanterie et par faiblesse amoureuse, Adam céda.

Il ne savait pas encore, comme Kierkegaard le sut plus tard, qu'on ne peut servir Dieu et la femme et qu'il faut choisir entre les deux. Il ne le savait pas, l'inno-

cent, car il ne pouvait pas imaginer qu'un jour Eve pourrait vieillir et qu'il pourrait ainsi cesser de la désirer. Mais si le diable est bien l'auteur de la casuistique, je l'en félicite et l'en remercie, car la casuistique, par le fait même de sa perversité, est un raffinement de l'esprit et est donc anti-naturelle au possible. Par exemple, s'imagine-t-on le dandy citadin Charles Baudelaire se promenant dans la nature comme Jean-Jacques, l'herboriste protestant et plébéien ?

Invention anglaise

Ce goût déplorable de la nature nous vient en fait de nos cousins anglais venus sur le continent importer leur spleen. (Ne jamais oublier l'âme marchande de la perfide Albion). Par perversité, donc par anti-nature, ils se mirent à rechercher dans la nature ce qu'elle avait de plus sauvage et de plus pittoresque. Pics et abîmes leur devinrent bientôt familiers. Mais cette nature, ils la parcouraient toutefois escortés de tout un train de serviteurs et parfois même accompagnés d'une ménagerie, comme ce fut le cas pour des êtres aussi sophistiqués que Byron, Shelley et leurs compagnes (elles toutefois moins qu'eux).

C'est ainsi que la Suisse, pays jusqu'alors parfaitement inconnu, devint une invention, puis un lieu de villégiature et enfin une colonie anglaise. Invention

d'aristocrates blasés et déprimés par deux siècles de calvinisme féroce et la lecture obligatoire des sermons de John Knox. Ils suspendirent leur harpe, car certains d'entre eux étaient de grands poètes, au bord des chutes du Rhin où se rafraîchit un moment leur spleen, chutes du Rhin aquarellées plus tard par un autre Anglais, Turner, lors de son tour en Suisse, et conquirent enfin au sommet du Cervin les frissons et les vertiges qu'ils n'avaient jamais connus dans l'étreinte amoureuse de leurs trop frigides compatriotes.

Plus tard, ces mêmes Anglais, inventeurs en diable - mais cette fois à peine sortis du berceau et encore collégiens -, inventèrent le sport. Autre invention déplorable, qui remit à l'honneur le culte barbare de l'effort, du dépassement de soi et du record. Tu gagneras la course à la sueur de ton front et de tes aisselles. Doublement barbare quand il devient professionnel et que la couronne de lauriers se transforme en une manne de livres sterling ou de dollars.

Jean-Jacques avait décidément raison. Le sauvage est bon, car il ne lui est pas encore venu à l'idée de quitter la nature d'un pas. Le protestant rejoint ainsi le bon sauvage. Car quoi de plus naturel que le goût du lucre ? Enfin, pourquoi Pascal jugeait-il le moi si haïssable ? Tout simplement parce qu'il est naturel. C'est même sans doute ce qu'il y a de plus naturel en nous. Bonne raison de le combattre, quand on a une âme de guerrier comme Pascal. Avec l'avènement du moi, commencent la modernité et le règne du nombril, pour finir (mais finira-t-on jamais ?) à la psychologie, à la sociologie et au *Loft*. Mais oui, au *Loft*. La scolastique et le haut Moyen Age ont ignoré superbement ce moi.

Comment un philosophe doit-il alors parler ? Doit-il rester assis à sa table et donner un cours *ex cathedra* ? Mais cela n'est pas être philosophe, cela c'est être professeur de philosophie. Et on sait que cette différence était infiniment précise

pour un esprit comme celui de Kierkegaard. Doit-il marcher dans les montagnes comme Nietzsche et noter le soir les pensées qui lui sont venues dans un petit carnet noir ? Non, surtout pas. Car c'est toujours en lui son moi qui parle, son moi qui est la plus naturelle de ses voix.

Il devrait, me semble-t-il, ressembler plutôt à ce vagabond de Socrate qui interpellait les passants dans la rue, mais pas pour leur tendre impoliment un micro sous le nez. A d'autres de noter ses paroles et d'inventer l'écriture et la littérature. Lui a assez affaire à boire la ciguë. Notez que Socrate, tout comme Baudelaire, est un citoyen et qu'il ne sort jamais des murs de sa ville.

Quant à la liberté, est-elle de la nature ou de l'anti-nature ? Je sais en tout cas que la poésie versifiée et rimée est la plus anti-naturelle qui soit, et, partant, la seule poésie qui mérite ce nom. L'autre, faite à coup de vers blancs (dits libres), n'étant qu'une imposture.

Quant à l'amour, il commence à devenir un plaisir quand il s'écarte des voies de la nature et de la procréation, quand il devient donc anti-nature. Car si les héroïnes des contes libertins du XVIII^e siècle français faisaient l'amour par plaisir, c'est qu'elles avaient été élevées dans ce lieu clos qui s'appelle un couvent.

Jardin à la française

La cour elle aussi était un lieu clos, comme le parc ou le cloître. Je lis dans le *Litttré* cette définition du mot parc : «Espace environné de murs ou de palissades pour y conserver des fauves».

On comprend ainsi mieux la signification du mot cour : espace où le roi parquait les nobles, fauves qui avaient montré un peu trop leurs griffes, leurs crocs et leur rapacité durant la Fronde. C'est toujours à l'abri d'un mur, de couvent ou de prison, que l'on

peut le mieux laisser libre cours à un tempérament voluptueux. Pensons à Sade ou à Genêt.

Le jardin à la française, après le roman à la française, est cet autre lieu où violence est faite à la nature sauvage et inculte. Car la règle est la condition de la liberté. Intérieure, la vraie, la royale. Là où règne la règle, l'esprit est en liberté et peut battre la campagne. D'ailleurs, la règle, toute contraignante qu'elle soit, contraint avec plaisir et en vue du plaisir. C'est ainsi que Poussin a pu écrire que la peinture est ce qui donne de la délectation, et Couperin que la musique n'est pas faite pour surprendre, mais pour toucher.

Qu'est-ce donc que le *Discours de la méthode* de Descartes sinon une tentative de débroussailler la pensée de tout ce qui la parasitait et de faire de tout l'espace philosophique et métaphysique un jardin à la française, clair, ordonné, policé. (Les mauvaises herbes ne tarderont hélas pas à repousser et donneront plus tard la philosophie allemande et forestière).

C'est pourquoi Mallarmé n'admettait de lire le *Discours de la méthode* que le long d'une allée parfumée de tilleuls, par une fin d'après-midi d'été, quand les ombres commencent à s'allonger sur le gazon et qu'on a déjeuné sur l'herbe. (Ne pas imiter Paul Valéry qui, poussant la démarche cartésienne à sa dernière extrémité, fera du jardin à la française un désert ou un jardin zen semé de cailloux).

Fureur rationaliste

Pascal, tout Pascal et tout volcanique qu'il soit, ce n'est pas notre cœur qu'il veut remuer, mais c'est par son esprit qu'il veut convaincre et conquérir le nôtre, non certes de géométrie, mais de finesse, qui n'est que l'esprit de géométrie poussé à son comble de raffinement et de perfection. Car de même que les précieuses raffinaient

sur l'amour, les jansénistes, eux, raffinaient sur la grâce. Et si les casuistes ne raffinaient pas, que faisaient-ils alors ? Merveilleuse époque où chacun raffina à l'envie et où la nature reculait de toutes parts sous les effets conjugués et efficaces de la grâce et de l'esprit.

Prenez Racine et son théâtre qui n'est que lumière et intelligibilité. La nature, si formidablement présente chez Shakespeare, et qui baigne ses personnages d'un halo de rêve et de surnaturel, est totalement absente du théâtre de Racine, qui n'est qu'ordre et raison, j'entends par là l'élucidation et purification des passions par la mort. Le rêve, où aimeront tant à se réfugier, jusqu'à se perdre, les surréalistes, ils n'y ont pas accès. Et la langue de Racine est à l'avenant, faite de mots simples et courants, poétique oui, mais seulement parce qu'elle rase la prose comme un oiseau rase dans son vol un gazon, où de jeunes seigneurs viennent de déjeuner ou de se battre en duel.

Mais, fous que nous étions, dans notre fureur rationaliste, dans notre désir insensé de clarté, nous avons chassé trop sauvagement le naturel, et nous attendons en vain de le voir revenir au galop.

La campagne romaine où Poussin posait son chevalet a disparu, ainsi que la forêt où chassaient les Valois. Disparu aussi le Parisis où Nerval regardait Sylvie faire des rondes avec ses compagnes. Disparus les chemins creux, boueux ou poussiéreux, et flanqués de haies d'aubépines, au croisement desquels les amants de Hardy, leur baluchon sur l'épaule, se séparaient pour toujours. Disparues les rives sur lesquelles Poil de Carotte allait pêcher. Descartes est passé par là, sans le savoir, comme Wotan au deuxième acte de *Siegfried*, et la nature s'est désenchantée, le chemin creux d'Homère est devenu une autoroute où l'ogre *Progrès* nous jette et nous emporte.

G. J.

Soif de lumière

Philippe Baud, *Yoki, un demi-siècle de vitrail**

P arrain artistique du musée du vitrail de Romont, Yoki, à l'occasion de son 80^e anniversaire, s'y voit accueilli et, par la même occasion, offrir un livre-hommage célébrant un demi-siècle de travail et de recherche artistique. Humblement, l'artiste confie que seules les circonstances favorables de l'après-guerre ont permis un tel épanouissement.

Né en 1922, dans un milieu très humble, il est habité dès l'enfance par la soif de la lumière et n'a de cesse de découvrir avec sa bicyclette les églises environnantes et leurs vitraux, dont ceux de la collégiale de Romont. A 15 ans, alors qu'il travaille en usine, il exécute une décoration pour une fête cantonale de gymnastique. Un architecte de renom, Fernand Dumas, la remarque, décèle chez son auteur un talent certain et lui propose un poste d'apprenti dessinateur architecte. C'est le début d'une belle aventure.

A 18 ans déjà, Yoki organise sa première exposition de peinture dans sa ville natale et ses dons éclatent au grand jour. Avec Maurice Barraud, il travaille aux fresques de la chapelle de l'Université de Fribourg. La chance lui est offerte de fréquenter de nombreux artistes. A la fin de la guerre, il part pour Paris, y suit les cours de l'académie d'André Lhote, puis travaille entre 1951-53 à restaurer des églises détruites par les bombardements en Allemagne et en Angleterre, où il rencontre une enseignante irlandaise qui deviendra son épouse. A son retour en Suisse, il se voit confier de nombreuses rénovations d'églises qui lui donneront l'occasion d'élargir la palette de ses connaissances techniques en travaillant dans des ateliers français, allemands et suisses.

Devenu verrier, Yoki n'a pas pour autant perdu sa vocation première de peintre et de

récentes expositions nous le prouvent en nous offrant des toiles qui chantent le silence de l'attente, celui de la louange de son âme sereine. Pourtant, ce qui enchante tout spécialement le verrier-créateur, c'est que son œuvre ne sera jamais reléguée dans des cabinets de collectionneurs ou dans des coffres-forts, mais, qu'au contraire, elle sera offerte aux fidèles d'une paroisse, aux patients d'un hôpital, aux enfants d'une école ou même aux clients d'une banque ou d'un restaurant.

En tournant lentement les pages de ce beau livre coloré, on se laisse émerveiller et l'émerveillement n'est-il pas la graine d'où germe le savoir ? Un savoir suggéré par les symboles aussi vieux que l'homme, mais aussi jeunes que la création qui naît des mains de Dieu. Symboles au service de l'intuition spirituelle, conjuguant le visible et l'invisible, le même et le dissemblable, le présent et l'ailleurs. Symboles que l'artiste sait faire chanter et qui nous désignent l'autre côté des choses, nous obligeant à l'apprentissage de l'au-delà et nous introduisant au mystère.

Yoki est un grand maître, dont le catalogue des vitraux réalisés est impressionnant. Elevé par la France au rang de chevalier des Arts et des Lettres, il a donné de nombreux cours et conférences dans des universités, des abbayes, des offices de tourisme, en Suisse, en France et aux Etats-Unis. Ce livre, qui rend hommage à un immense talent, nous permet d'entrer en communion de regard avec un être exceptionnel.

Marie-Luce Dayer

* Photos de **Jean-Claude Mora**, *Saint-Agustin, St-Maurice*, 2001, 176 p.

Vers un Homme nouveau

Michel Serres, *Hominescence* *

Qu'y a-t-il de commun entre l'explosion de la première bombe atomique en 1945, le Concile Vatican II et «mai 68»? Michel Serres perçoit, derrière ces ruptures historiques, des mouvements profonds du soubassement du devenir humain. Pour les illustrer, il invente un mot : «hominescence». Comme pour l'adolescence, cette phase cruciale du développement humain ne va pas sans crises ni régressions, mais elle est riche en promesses et en développements.

En trois vagues successives - il parle de «boucles» - le philosophe parcourt les marques du changement. La médecine a retardé l'échéance de la mort et effacé la douleur de la vie quotidienne ; elle a ainsi changé notre corps et la perception que nous avons de la vie et de la maladie. Les techniques ont modifié notre rapport à la nature : dans le passé, elle agissait sur la condition humaine, aujourd'hui, l'homme modifie la nature, jusqu'au cœur de la cellule ; l'homme est ainsi devenu «co-naturant», il agit sur la nature qui agit sur lui. Enfin, l'ordinateur et les télécommunications nous mettent en relation les uns avec les autres immédiatement et en tout temps : notre adresse - électronique - ne nous situe plus dans un lieu, la sonnerie du téléphone nous surprend n'importe où ; les relations au temps, à l'espace et à l'autre ouvrent de nouveaux horizons.

L'auteur voit ainsi naître, au crépuscule de sa vie, un homme nouveau. Il quitte sans regret l'Histoire rythmée de guerres depuis l'apparition de l'agriculture et qui, d'Achille

à Napoléon, a glorifié les plus grands tueurs. De Platon à Kant, elle a célébré la pensée de philosophes qui, «tous et d'une seule voix», prétendent que les femmes se réduisent à des êtres inférieurs. Elle a oublié les innombrables victimes qui aujourd'hui font se lever des hommes et des femmes criant «plus jamais ça !».

Michel Serres termine son livre par un envoi : «Il s'agit de ressusciter. D'éduquer cet autre humain en train de naître, de fonder une culture neuve où croissent les obstacles au retour de la barbarie... comme aux temps où Jésus-Christ payait de sa vie la reconnaissance des victimes innocentes» (p. 334).

Le regard porté sur les mutations sociales et techniques actuelles est résolument occidental. Si la douleur a quitté le corps des hommes et des femmes de quelque pays européens et américains, elle reste une réalité pour la plus grande partie de l'humanité. Les mécanismes d'exclusion qui écartent des milliards d'êtres humains de l'hominescence entrevue sont ainsi sous-estimés. Mais Michel Serres, s'appuyant sur une large érudition, propose un sens aux transformations en cours. Il juge l'homme - en train de grandir - apte à maîtriser ses nouveaux outils. Il invite à voir les prémisses de la société de demain. Son approche est stimulante et donne à penser que vivre au début du XXI^e siècle est une véritable chance.

Jean-Claude Huot

* Le Pommier, 2001, 342 p.

Spiritualité

TALITHA KOUM !**Eveille la source qui est en toi**

par Patrice Gourrier et Jérôme Desbouchages
Desclée de Brouwer, Paris 2001, 256 p.

«Petite fille lève-toi, éveille-toi» (Mc 5-41), *talitha koum* en araméen. Cette invitation de Jésus s'adresse aussi à nous et ce livre la précise. Eveille ton corps, éveille tes sens, voici ce que propose ce manuel très pratique et bien documenté, écrit par Patrice Gourrier, vicaire en paroisse et aumônier d'étudiants, et Jérôme Desbouchages, infirmier dans un service de psychiatrie. Parallèlement à de nombreux exercices de respiration et des conseils pratiques, il fourmille de citations des Pères du désert et s'appuie sur le message de vie de Jésus. Les auteurs proposent ainsi de gravir l'Echelle spirituelle qui permet de vivre debout au sein du monde.

Ce programme efficace est offert au lecteur qui souhaite s'entraîner, persévérer et progresser vers la paix intérieure.

Bernadette Magny

RETROUVER LA SOURCE INTÉRIEURE

par Bernard Ugeux
L'Atelier, Paris 2001, 176 p.

Cet ouvrage propose un chemin aux «recommençants», aux débutants sur un chemin

de méditation, comme à ceux d'autres traditions qui souhaitent retrouver «la source intérieure».

Le Père Bernard Ugeux, regroupe ici des enseignements et des exercices pratiques donnés en atelier. L'itinéraire proposé se déroule en trois étapes : la première est un travail sur le corps et le souffle vers une écoute intérieure, d'après les pratiques de différentes traditions d'Extrême-Orient et de spiritualité chrétienne. La deuxième est la récitation du nom de Jésus. La troisième, s'inspirant de la méditation ignatienne, associe l'affectivité et la spiritualité dans un discernement à l'écoute de la parole de Dieu.

Pour poursuivre le chemin vers l'intériorité, nous retrouvons, dans la bibliographie, ceux qui ont inspiré l'auteur et qui inspirent toujours ceux qui désirent unifier le corps, l'affectivité et l'esprit de l'être. Merci pour cet espace de liberté qui laisse murmurer en soi la «source intérieure».

Bernadette Magny

LES MOTS DE LA VIE INTÉRIEURE

par Enzo Bianchi
Cerf, Paris 2001, 164 p.

Pour ceux et celles qui sont en quête de Dieu, la table des matières de cet ouvrage leur donnera envie de parcourir à vive allure le contenu de tous les chapitres proposés : vie spirituelle, sainteté et beauté, humilité, attente du Seigneur,

solitude, silence... Autant de mots à dévorer pour les goûter en profondeur, les interioriser, les vivre. Mais précisément, grâce à la sagesse de l'auteur, fondateur du monastère de Bose (près d'Ivrée), ces simples mots nous incitent plutôt à les accueillir tranquillement, pour les déguster paisiblement.

Sur ce parcours non linéaire, mais toujours orienté, ces repères évocateurs, tirés de la tradition biblique et patristique, nous font entrer dans des espaces où le regard intérieur s'affine. La démarche se transforme ainsi en un dialogue familier avec le Christ, où questions et désirs se conjuguent aisément avec les modulations de notre vie quotidienne, ses remerciements, ses demandes, ses soifs et ses faims de communication, de communion. Des pages qui invitent à rester seul un peu de temps, pour réfléchir, penser et prier.

Louis Christiaens

Littérature

LA CHAMBRE DE VINCENT

par Metin Arditi
Zoé, Carouge 2002, 96 p.

Fréquenter Van Gogh ne laisse pas l'auteur indifférent. Si *La Chambre de Vincent* fait monter en lui une bouffée de nostalgie, de bonheur et de tristesse qui lui rappelle les années passées dans un internat sur la Riviera vaudoise, les autoportraits l'invitent à

une réflexion sur la mort et le suicide. C'est que l'art et le destin tragique du peintre sont un cri : «Pour l'amour du ciel, regardez-moi.» Un cri qui rejoint l'auteur, dont la solitude se fond dans celle de l'artiste, le «renvoie à l'angoisse la plus profonde, celle de mon enfance, dont je ré- fute la blessure».

Une enfance passée dans le petit cercle des «internes profonds», ceux qui restent à l'école quand les autres passent les vacances en famille. Car Istanbul, c'est loin de la Suisse. Le petit Turc y apprendra à «être un homme». Les souvenirs resurgissent : bagarres, réveils mémorables, cours de danse propices aux premières amours, et un accident qui lui révèle combien ses parents tiennent à lui. Des parents trop peu présents, hélas, car ce qui reste de ces années, c'est l'absence et la solitude. La mort de son père reste gravée en lui, et le tri de ses affaires lui est un supplice : «A la perte s'ajoutait la culpabilité, celle du fils qui remplit son devoir et efface les traces du père.»

Un juste, un brave, ce père, comme Van Gogh, dont les toiles éblouissent et interrogent l'adulte qui se souvient. A la faveur de la vie qui en émane, presque insoutenable : «Chacune de ces toiles est un choc, un bouleversement, un tremblement de terre. Les choses les plus douces y sont dites avec une intensité inouïe... c'est comme une grenade qui m'éclate au visage.» Le calme trompeur

de l'internat ne masque-t-il pas la pire souffrance, celle de se sentir abandonné de tous ?

Geneviève de Simone-Cornet

LES ÉTOILES FROIDES

par Michel del Castillo
Stock, Paris 2001, 406 p.

Selon Milan Kundera, la première trahison est irréparable et provoque, par réaction en chaîne, d'autres trahisons... L'héroïne de ce très beau roman a trahi, petite fille, la confiance d'un père infirme qu'elle adorait en secret, en se rangeant du côté d'une mère indigne, manipulatrice et calculatrice. Après cette première trahison, les autres suivront, dans une Espagne qui vit les derniers temps de la royauté, puis une guerre civile des plus effroyables.

Le monde dans lequel évoluent les héros est celui de la noblesse et de la bourgeoisie. Dans cette classe de société, il y a deux mots qui qualifient un état d'esprit : «civilisé», qui serait l'apanage des gens instruits, confortablement installés dans l'aisance, et «sauvage», qui désignerait le reste... tout ce qui est espagnol... Une telle misère de l'esprit, nous dit l'auteur, ne se rencontre qu'en Espagne ou en Russie, les deux confins de l'Europe chrétienne, frontières de notre civilisation. Les gens de cette société ont un code d'attitudes et de formules et, où qu'ils soient, de Berlin à New York, de Rome à Paris, ils évoluent dans un univers fami-

lier. Cela... avant la guerre civile. Cette dernière va tout balayer sur son passage.

Roman plein de passions, de peurs, de secrets, d'ombres et de haines, où l'Espagne et ses démons occupent l'avant-scène. Celle qui mène l'enquête dit «je». Elle est femme et amoureuse de Lorca. Derrière son histoire se profile sans doute, en ombres chinoises, celle de l'auteur dont la qualité d'écriture n'est plus à démontrer.

Marie-Luce Dayer

UNE HISTOIRE DE FAMILLE

par Liliane Roskopf
Métropolis, Genève 2002, 316 p.

Grâce à l'avarice d'une grand-mère, l'auteur vit dans une vieille maison où se sont succédées plusieurs générations de personnes portant son nom. Un nom qu'elle revisite avec tendresse puisque qu'il a été porté par un arrière-arrière-grand-père, horloger de formation, qui créa au XIX^e siècle une montre révolutionnaire destinée aux pauvres et qui aurait dû, vu son succès dans les décennies suivantes, lui assurer gloire et fortune. Il ne récolta ni l'une ni l'autre... Mal accueilli dans un milieu d'horlogers suisses, lui, l'étranger, eut à subir quolibets et mépris. On se moquait : «Montre à jeter», disait-on sous ses fenêtres. Cet homme solitaire qui épousa à vingt ans une veuve riche, de vingt ans son aînée, ne con-

nut le bonheur qu'au moment où, ayant remis son commerce et vendu la maison aux enchères, il se maria avec une institutrice de vingt ans sa cadette. Son fils, horloger raté, épousera lui aussi une femme riche et sera rentier à vie. Son petit-fils, rêveur et oiseleur, sera aussi un horloger raté. Il n'épousera pas celle qu'il aime, mais passera sa vie à l'aimer...

L'auteur se penche avec tendresse sur ces bulles de rêve et l'émotion qui la touche à certains moments nous gagne aussi. De longues pages pour faire revivre une famille dont les non-dits ont jalonné les vies... Elle se retrouve, survivante de la 5^e génération, femme au cœur sensible, dans une grande maison que mari et filles ont déserté à leur tour. Dans le silence du grenier, elle entend parfois des voix, des chuchotements, des «c'est toi ?» et l'émotion la submerge. Ce sont ces pages évocatrices d'amour partagé qui m'ont touchée, plus que celles concernant procès et luttes intestines.

Marie-Luce Dayer

Témoins

À LA GRÂCE DE DIEU

par André Louf
entretiens avec Stéphane
Delberghe
Fidélité, Namur 2002, 192 p.

Dom André Louf, à travers ses ouvrages, décrit notre histoire

avec Dieu : *Au gré de sa grâce, La grâce peut davantage, A la grâce de Dieu.* Dès l'éclosion de la vie, germe le désir fondamental d'être aimé, un désir non totalement comblé. Face à cette blessure existentielle, l'enfant développe une stratégie pour survivre. Harcelé par la crainte de l'erreur et l'attrait de l'idéal, il s'épuise au fil des ans à obtenir des réussites réelles ou imaginaires. Or vient un jour, où l'image auréolée, construite et maintenue à coup d'efforts vole en éclats. Heureuse crise ! Ne subsiste que l'être fragile, imparfait, mais authentique.

La grâce, présente tout au long du processus, peut surtout intervenir dans ce point zéro. Elle permet à la personne de se découvrir aimable et aimée dans sa faiblesse, ce qui dégage «une force thérapeutique considérable». Se lève alors un être nouveau, humble et fraternel, un être qui ne juge plus. Car il a sondé sa propre misère. Il comprend celle d'autrui.

Cette aventure de la grâce, André Louf nous l'offre comme lecture et guide de notre croissance personnelle. Lui-même partage son vécu dans un langage lumineux qui invite au voyage intérieur. Son témoignage, riche d'enseignement sur la vie monastique, célèbre l'existence humaine, tissée d'épreuves libératrices et transfigurée dans la gratuité de l'amour. J'imagine que son testament spirituel s'intitulera : *Tout est grâce.*

Marie-Rose Genoud

PRISONNIER VOLONTAIRE

Un prêtre dans la peau d'un taulard

par Claude Ducarroz
Saint-Augustin, St-Maurice 2002, 144 p.

Ecouter, comprendre, partager joies et peines, respecter, donner de l'amitié... Voilà ce qui rend la vie sereine. Innombrables sont ceux et celles qui témoignent de cette vision de l'existence dans toutes sortes de situations. Claude Ducarroz, prêtre, a choisi la prison de Bellechasse dans le canton de Fribourg pour offrir aux détenus de l'amitié. Une correspondance avec un prisonnier à l'étranger et les paroles de Jésus l'ont convaincu d'entreprendre cette démarche, il y a 24 ans, et de vivre avec les prisonniers, comme eux.

A travers son journal, nous le suivons dans ses multiples rencontres. C'est impressionnant tout ce que Claude Ducarroz a vécu durant ces deux mois ! Il est surprenant aussi le besoin de considération, de quête de sens et d'une vie autre dans cet univers carcéral. «J'ai appris là-bas qu'il ne fallait jamais désespérer ni de l'homme ni de Dieu», écrit-il. Des faits parfois émouvants, évoqués avec tact, des réflexions, une écriture alerte, voilà un livre qui nous permet de partager la souffrance et la joie d'un prêtre tout donné à ses compagnons de prison.

Epilogue remarquable : son discours devant les chefs des établissements pénitenciers d'Europe occidentale réunis à

Château-d'Oex. La prison au service de l'homme.

Willy Vogelsanger

CAMILLE FOLLIET

prêtre et résistant

par Hyacinthe Vulliez

Le Vieil Annecy-La Procure, Annecy 2001, 192 p.

Vie brève : 37 ans. Vie exceptionnelle, avec une capacité inouïe d'accompagner les personnes de tous horizons, dans des situations les plus diverses. La volonté de connaître la vérité et d'analyser les faits pour mieux agir a stimulé en Camille Folliet un dynamisme sans faille, jusqu'à sa mort, le 9 avril 1945, alors qu'il sauvait un camarade blessé.

L'auteur - originaire d'Annecy - évoque une période mouvementée de la guerre en Haute-Savoie. Ses réflexions sur la religion, l'Eglise, le communisme, l'Action catholique en plein essor, les cas de conscience mettent en évidence l'ébullition des esprits à tous niveaux et les difficultés de cette époque. L'héroïsme au quotidien de ce prêtre passionné par le Christ et proche de tout un chacun, surtout des pauvres, force notre admiration.

Willy Vogelsanger

Ces livres peuvent être empruntés au CEDOFOR du mardi au vendredi

18, r. Jacques-Dalphin
1227 Carouge-Genève
☎ 022/827 46 78

Essai

**ENTRE DIEU ET HASARD
Un scientifique en quête
de l'Esprit**

par Jean-Georges Henrotte
L'Harmattan, Paris 2001, 370 p.

Médecin physiologiste et généticien, chercheur au CNRS, Jean-Georges Henrotte rassemble ici, dans une forme autobiographique, son expérience mystique personnelle. Le livre vaut surtout pour sa tentative d'articuler l'expérience singulière d'un honnête homme avec les données actuelles des sciences de la nature. Il témoigne avec conviction contre le rationalisme réducteur qui domine encore la culture scientifique d'aujourd'hui.

Son lieu personnel est résolument post-chrétien. Régulant ses comptes avec la tradition catholique de son enfance, il butine son miel dans les lieux les plus éclectiques : les monastères chrétiens autant que bouddhistes, la sagesse hindoue, la psychanalyse de Wilhelm Reich, l'évangile de Thomas. Bref, la *présence-au-corps-sensible-immédiat* résume assez bien cette mystique de notre temps.

Contre l'avis de l'auteur, le chrétien ne confondra pas cette mystique avec la spiritualité. Dans l'expérience de J.-G. Henrotte, il y a de la surprise, mais non pas de l'altérité, hors de laquelle on ne saurait parler d'Esprit, que cette altérité soit vécue sous la forme de charité qui est la nuit de la volonté, comme disait saint

Jean de la Croix, ou qu'elle soit expérimentée sous la forme de l'inouï de Dieu, comme le rappelle l'Évangile de Jean.

Etienne Perrot

Guide

ANGKOR

Résidences des dieux

par Claude Jacques

360 photos couleurs de

Michael Freeman

Olizane, Genève 2001, 320 p.

Foi et ténacité ont permis, malgré les vicissitudes historiques, à de nombreux chercheurs et archéologues de faire resurgir, après chaque «cataclysme» (le dernier étant la dictature des Khmers rouges), ce merveilleux complexe d'Angkor.

A l'heure où l'art roman semait dans notre civilisation églises et cathédrales, s'établissait aux confins de ce qui est aujourd'hui le Cambodge, Laos, Birmanie et Thaïlande, une civilisation prestigieuse. «La cité perdue de notre imagination» fait le bonheur de ses visiteurs. Michael Freeman l'a photographiée depuis 1989. C'est une magie de tout instant. Claude Jacques, membre de l'École française d'Extrême-Orient, décrit l'histoire d'Angkor à travers les dynasties royales, la religion et la culture. Chronologie, plans de sites et glossaire complètent une érudition qui fait de ce livre un des plus beaux et des plus complets sur le sujet.

Marie-Thérèse Bouchardy

Balleydier Marc : La prière chrétienne. *Centre théologique de Meylan, Grenoble 2002, 104 p.*

Bastaire Hélène, Bastaire Jean : Chiens du Seigneur. Histoire chrétienne du chien. *Cerf, Paris 2001, 214 p.*

Brécart Anne : Angle mort. *Zoé, Carouge 2002, 134 p.*

Céliér François : Il y a du bleu quelque part. Récit. *Le Sarment, Paris 2002, 348 p.*

Chabloz Philippe, Genoud Charles : Ladakh - Zanskar. Espace et lumière des hautes vallées. *Olizane, Genève 2002, 356 p.*

Collectif : [37510] Apologie à Diognète. Exhortation aux grecs. *Migne, Paris 2002, 146 p.*

Collectif : [37488] Les mots du pouvoir. Sens et non-sens de la rhétorique internationale. *Presses universitaires de France, Paris 2002, 210 p.*

Collectif : [37439] Sagesse indigène. La théologie indienne latino-américaine. *Cerf, Paris 2002, 122 p.*

Collectif : [36969] With Love and with Passion. Women's Life and Work in the Worldwide Church. *Nouvelles œcuméniques, Genève 2001, 184 p.*

Gaidon Maurice : Un Dieu au cœur transpercé. *Saint-Paul, Versailles 2001, 202 p.*

Ganne Elisabeth-Marie : Thomas More. L'homme complet de la Renaissance. *Nouvelle Cité, Mont-rouge 2002, 286 p.*

Gibert Pierre : Simon Pierre - apôtre et compagnon. *Bayard, Paris 2001, 144 p.*

Girardier-Serex Lucienne : Le secret d'Aymon de Belligny - croisé

bourguignon. Roman. *Cabédita, Yens sur Morges 2001, 184 p.*

Gobry Ivan : De la valeur. *L'Harmattan, Paris 2001, 630 p.*

Haub Rita : Franz Xaver. Aufbruch in die Welt. *Lahn-Verlag, Limburg 2002, 128 p.*

Jacquet Mariette : Le petit poucet à roulettes. Roman. *Le Sarment, Paris 2002, 206 p.*

Jaume Jacques : Les pouvoirs insoupçonnés du corps. La révélation du corps glorieux. *Dervy, Paris 2002, 272 p.*

Jehle Frank : Karl Barth. Une éthique politique. 1906-1968. *D'Enbas, Lausanne 2002, 142 p.*

Kowalski Thomas : Les témoins de la résurrection de Jésus, du tombeau vide à l'ascension. Les apparitions de reconnaissance. *Parole et Silence, Paris 2002, 128 p.*

Lécuru Ludovic : Connaître et aimer sa vocation. *Le Sarment, Paris 2002, 272 p.*

Lémonon Jean-Pierre : Jésus de Nazareth, prophète et sage. *Cerf, Paris 2002, 68 p.*

Maxence Jean-Luc : L'appel du désert. Charles de Foucauld. Antoine de Saint-Exupéry. *Presses de la Renaissance, Paris 2002, 264 p.*

Moingt Joseph : Dieu qui vient à l'homme. Du deuil au dévoilement de Dieu. *Cerf, Paris 2002, 560 p.*

Nanchen Maurice : Ce qui fait grandir l'enfant. Affectif et normatif, les deux axes de l'éducation. *Saint-Augustin, St-Maurice 2002, 156 p.*

Philippe Marie-Dominique : Un feu sur la terre. *Mame, Paris 2001, 244 p.*

Rachmanova Alia : Crémère à

Ottakring. *Noir sur Blanc, Mont-riche 2002, 298 p.*

Ranty Yves : Le corps en psychothérapie de relaxation. De la sensation à la pensée. *L'Harmattan, Paris 2001, 286 p.*

Ravier André : Mystique et pain quotidien. *Parole et Silence, Paris 2002, 112 p.*

Reininger Dorothea : Diakonat der Frau in der Einen Kirche. Diskussionen, Entscheidungen und pastoralpraktische Erfahrungen in der christlichen Ökumene und ihr Beitrag zur römisch-katholischen Diskussion. *Schwabenverlag, Ostfildern 1999, 736 p.*

Reymond Bernard : Le protestantisme et la musique. Musicalités de la Parole. *Labor et Fides, Genève 2002, 176 p.*

Reymond Bernard : Théâtre et christianisme. *Labor et Fides, Genève 2002, 178 p.*

Richard Pablo : L'Apocalypse. Reconstruction de l'espérance. *Paulines, Montréal 2001, 256 p.*

Schnieper Claudia : Europe sauvage. Les plus beaux sites naturels. *Mondo, Vevey 2002, 108 p.*

Simonetta Catherine : Renoncement et narcissisme chez Maurice Zundel. *Saint-Augustin, St-Maurice 2002, 176 p.*

Thivollier Pierre : Nous croyons... mais plus comme avant. Franc-parler entre six jeunes de 25-30 ans. *L'Harmattan, Paris 2001, 300 p.*

Werner Charles : La philosophie grecque. *Slatkine, Genève 2001, 270 p.*

Zumstein Jean : Le protestantisme et les premiers chrétiens. Entre Jésus et Paul. *Labor et Fides, Genève 2002, 136 p.*

Prière pour les animaux

Ô Dieu,
aidez-nous à aimer tout ce qui vit,
nos petits frères, auxquels vous avez donné,
comme à nous, cette terre pour demeure.
Que l'homme puisse se rendre compte
qu'ils ne vivent pas uniquement pour lui,
mais pour eux-mêmes et pour vous,
qu'ils aiment autant que nous
la douceur de la vie,
et qu'ils vous servent mieux
que nous ne le faisons nous-mêmes.

Saint Basile

évêque de Césarée (370)

La prière publiée dans le numéro précédent, découverte au Pavillon des Eglises de l'Expo.02, est extraite de l'*Hymne à la matière* de Teilhard de Chardin.

JAB
1950 Sion 1

envois non distribuables
à retourner à
CHOISIR, rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge

Photographies
Jakob Thür

La passion pour la photo
du Frère J. Thür s.j.
de Bad Schönbrunn
a commencé il y a 50 ans,
alors qu'il était jardinier.
Depuis la nature
n'a cessé de l'inspirer.

Préface

Niklaus Brantschen



84 pages, 38 photos couleur,
texte en 3 langues, prix 39 frs.
En librairie ou à commander :

Edition TRINER SA
Case postale 64
6431 Schwyz

VERZASCA

Pierre et eau – un souffle d'Eternité

Steine und Wasser – ein Hauch von Ewigkeit

Pietre e acqua – un alito d'Eternità